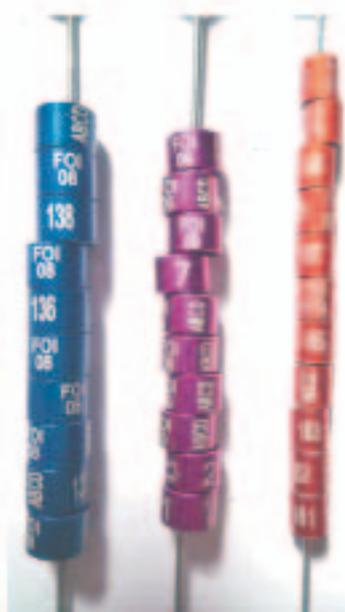


0 0 6  
2<sup>o</sup> SEM.  
2009

LES NOUVELLES  
CONFÉDÉRATION  
ORNITHOLOGIQUE  
MONDIALE





**DEMERIO CARLA s.a.s.**

*Anelli per ornitologia*

*dal 1974*

Anelli per ornitologia in alluminio naturale, in alluminio anodizzato colorato, in acciaio inox e in alluminio extra duro naturale o anodizzato.

Bagues fermées pour oiseaux en aluminium naturelle, colorées en aluminium anodise, en acier inoxydable et en aluminium dur anodise ou naturelle.

Birds bands in natural aluminium, colored anodized aluminium, stainless steel and hard aluminium natural or anodized.

**DIAMETRI INTERNI DISPONIBILI**

*Alluminio naturale o anodizzato*

2	2.2	2.4	2.7	2.9	3.1	3.4	3.8	4.2	4.5
5	6	7	8	9	10	11			

*Alluminio extra duro o acciaio inox*

3.5	4.2	4.5	5	6	7	8	9.5	11	12.5
14									

*Serie grande in alluminio naturale o anodizzato*

13	15	16	18	20	22	24	27		

SU RICHIESTA SI POSSONO ESEGUIRE DIAMETRI SPECIALI

Ditta DEMERIO CARLA s.a.s.  
 Di Cena Marta & C.  
 Via A. DIAZ 79  
 10014 CALUSO (TO)  
 Telefono: +390119833122  
 Fax: +390119830963  
[www.dittademerio.com](http://www.dittademerio.com)  
 e-mail: [info@dittademerio.com](mailto:info@dittademerio.com)

## SALUTATION DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL

Mesdames, Messieurs,  
chers amis,

C'est avec une certaine impatience que nous attendons de faire le voyage au 58<sup>ème</sup> championnat Mondial de Matosinhos.

Du 15 au 24 janvier 2010 c'est un rendez-vous significatif qui nous remplit d'orgueil. Être présents est pour tous un devoir et un plaisir. Déjà 58 championnats mondiaux! Quelle satisfaction pour la C.O.M.! C'est à chaque fois un renouveau par lequel la grande famille C.O.M. montre le meilleur d'elle-même. Et c'est l'occasion pour nous, de confirmer les valeurs sur lesquelles ont été fondées notre Organisation et notre passion que sont, l'amitié, l'enthousiasme, l'expérience, la collaboration, la sportivité et la loyauté.

Le Championnat Mondial ne représente pas seulement l'événement le plus attendu des amateurs, mais aussi celui du grand public, grâce à son prestige élevé et à sa valeur indubitablement sportive. Ici aussi, au Portugal, il saura transmettre le spectacle merveilleux de la nature, qui enchante et implique chaque visiteur aux meilleurs niveaux, du charme, de la beauté, dans une allégresse de couleurs et une harmonie de chants. Cette manifestation est un hymne à l'amour pour la vie, qui saura nous offrir, comme tous les ans, un instant d'étonnement et d'admiration, objectifs ambitieux que se fixe la C.O.M., simplement par conviction d'améliorer, de développer et de conserver le patrimoine ornithologique mondial, dans le sens que, je crois fondamental, pour notre communauté d'éleveurs amateurs d'oiseaux qui se reconnaissent citoyens du Monde.

Le succès de cette manifestation naît de l'enthousiasme et de l'engagement, que chaque Fédération se fixe année après année avec fermeté, qui se consolide au fil du temps, par la compétition et l'égalité, avec un code d'honneur. Dans cet esprit de l'amateurisme qui nous gratifie, qui nous distingue et dont nous voulons donner l'image.

Le Centre Congrès de Matosinhos, dans les environs de Porto, entouré de son parc paysager, se prête au mieux à accueillir notre Championnat, en mettant en valeur les contenus et les particularités des protagonistes, en secondant le travail et les espoirs des organisateurs, les attentes des exposants et l'intérêt des visiteurs.

A la F.O.N.P. Portugal, à l'enthousiasme inépuisable des organisateurs, à la compétence et la crédibilité des éleveurs portugais, j'adresse mes remerciements sincères conjointement avec ceux du Comité Directeur et du Comité Exécutif, avec qui nous fêterons ensemble cette 58<sup>o</sup> édition, dans l'exaltation qu'entoure traditionnellement cette fête.

**PRÉSIDENT GÉNÉRAL**  
**Salvatore CIRMI**



## Compte-rendu du comité du 8 mai à Póvoa de Varzim

Tous les membres des comités C.O.M. & O.M.J. étaient présents à l'exception de Rolf Hoffmann excusé.

L'ordre du jour étant accepté le président Salvatore Cirmi ouvre le comité.  
Le courrier à été traité dans les temps et chaque membre en a reçu copie.

Le site du prochain mondial se situe à 2 Km de l'aéroport de Porto. Le cahier des charges à été signé par les deux parties. Tous les locaux ont été contrôlés et ils ont été trouvés spacieux.

Il y aura suffisamment de place de parking pour les visiteurs.

Nouveauté pour ce mondial, les organisateurs nous disent que les inscriptions pourront se faire On-line, par internet.

Le maximum d'oiseaux seront encagés en cages cartons. Les organisateurs doivent encore nous fournir les informations sanitaires.

La situation des entités nationales est passée en revue. Suite à diverses demandes les « Nouvelles » seront publiées en français mais seront désormais disponible en anglais sur le Net.

Une refonte totale du règlement des expositions internationales sous l'égide de la C.O.M., ainsi qu'une proposition de modification du cahier des charges pour les futurs championnats du monde sont en cour de réalisation.

Le Président Général  
Salvatore Cirmi

Le secrétaire général  
François Vuillaume

## Compte-rendu de la reunion de Póvoa de Varzim Samedi 9 mai 2009

Ont participé à cette réunion tous les membres des comités C.O.M. & O.M.J. à l'exception de messieurs Hoffmann et Lemée excusés, les membres du comité d'organisation du prochain mondial ainsi que les représentants des divers pays invités.

Le président général Salvatore Cirmi ouvre la réunion en saluant les membres présents et il précise que nous sommes là afin d'avoir une discussion franche, correcte et démocratique.

Pour les délégués qui ne parlent pas couramment le français une traduction en allemand et en anglais pourra être demandée.

Les locaux du futur championnat mondial ont été visités ils sont vastes et spacieux comme ont pu le constater les membres présents.

La situation des entités nationales C.O.M est passée en revue.

Pour notre Président il n'y plus de pays A ou B et l'égalité est de mise lors de ces réunions.

Hier lors du comité nous avons décidé que toutes les expositions internationales seront dès l'année 2010 traitées de la même manière et que ces manifestations ne pourront plus avoir deux années de suite les mêmes juges.

Nous avons reçu un courrier des Pays-Bas qui a fait un peu mal, car selon eux, il y aurait un dysfonctionnement dans les comités COM & OMJ avec comme motif que des pays comme la Belgique et la Hollande n'y sont plus représentés. Le président fait une mise au point ; si il n'y pas de représentant de ces pays ce n'est pas de notre faute mais de la leur, car ils n'ont pas présenté de candidats

L'année prochaine au Portugal, il y aura des votes et nous espérons que ces pays présenteront des candidats.

Si nous avons du retard dans la parution des « Nouvelles », c'est que nous avons attendu le rapport de la dernière séance technique qui c'est déroulée au mois d'avril à Piacenza. Elles seront imprimées dans les jours qui suivent et envoyées aux divers pays.

Les standards de tous les oiseaux dont nous disposons, seront dorénavant à disposition des éleveurs et des juges, en français et gratuitement, sur le site de la COM. Ainsi tous les juges auront à leur disposition des standards à jour.

Plusieurs pays nous remercient, car c'est la première fois qu'ils peuvent discuter aussi librement avec notre président et les divers membres de nos comités.

Autre grand problème à résoudre ; pouvoir lever l'interdiction d'exposer pour des raisons sanitaires aux pays extra communautaires.



Pour vous prouver que maintenant il y a du changement, le Président Général de la C.O.M. donne la parole aux membres comités C.O.M. et O.M.J ainsi qu'aux représentants des pays invités.

Voici les différentes et importantes remarques formulées :

- Un nouveau document au sujet des expositions internationales est en gestation, ainsi qu'une refonte totale de nos statuts et règlements.
- Dorénavant nous devons présenter une image de modernité
- Les examens OMJ lors des mondiaux était une expérience et cette année des sessions d'examen seront organisées dans divers pays.
- Les réunions de juges experts pour la mise à jour ou la création de nouveaux standards sont un bien pour les éleveurs et pour les juges.
- Bart Braam nous répond que la lettre de la Hollande n'est pas de lui, mais de la COM hollandaise et qu'il est d'accord avec nos arguments mais que nous sommes là aujourd'hui pour en discuter. Une explication lui est donnée au sujet du retard de la publication des « Nouvelles ». Dorénavant les « Nouvelles » seront aussi disponibles en anglais sur notre site Web.
- Alain Chevalier nous rapporte les problèmes de la France. Il signale que les problèmes viennent souvent de la part de fédérations qui ne se soucient pas souvent du bien de leurs éleveurs ou des oiseaux. Les COM nationales ne doivent s'occuper que des activités internationales. Il aimerait qu'une réflexion soit menée au niveau de la C.O.M.. Il adhère à la modernisation des bagues. Il aimerait que dans les deux semaines qui suivent le congrès du mondial, les fédérations soient avisées des postes à pourvoir et des modifications importantes
- Pour Ernesto Barrajo de l'Italie, il est important que toutes les C.O.M. Nationales soutiennent le comité de la C.O.M.
- Mario Costa du Portugal estime que nous devrions travailler plus ensemble à changer les règlements afin que les expositions internationales puissent être mieux organisées
- Une solution sera cherchée à la demande de Louis Heremans de la Belgique au sujet de la possibilité d'avoir un juge en section G1 & G2 faune européenne.
- Il est répondu à Jorge Quintas du Portugal, qu'il faudrait respecter le plus possible les directives de la C.O. M. lors des expositions internationales.

Notre vœu pour les prochains mondiaux est que tous les convoyeurs et tous les juges soient des personnes responsables, car ils ne sont pas là pour des vacances, mais pour être au service des éleveurs et de l'ornithologie.

Pour finir les organisateurs du prochain mondial nous précisent que :

- Un transfert par bus sera organisé pour les juges les représentants des pays entre l'aéroport et l'exposition.
- Un convoyeur minimum sera accepté par pays, sans égard du nombre d'oiseaux.
- Que nous serons tous les bienvenus au mondial.

Le Président Général  
Salvatore Cirimi

Le secrétaire général  
François Vuillaume



## COMITE DIRECTEUR DE LA C.O.M. (C.O.M. Board of Directors)



### **PRÉSIDENT GÉNÉRAL** (President)

**Salvatore CIRMI**

Via G. Taverna, 54 I – 29100 PIACENZA - **Italie**  
Tél. : 00-39.0523. 337868 / 00-39.0523. 59 34 03  
Fax : 00-39.0523. 57 16 13 / 00-39.023.329.326  
E-mail: s.cirmi@alice.it - foi@foi.it



### **PRÉSIDENT GÉNÉRAL ADJOINT** (Assistant-President)

**Bernardino YEVES VALERO**

Urb. Majadaverde, 21  
E - 03110 MUCHAMIEL - ALICANTE - **Espagne**  
Tél. : 00-34. 965. 95 39 98 / Fax : 00-34. 965. 95 39 98  
E-mail: b.yeves@ conf.org



### **VICE-PRÉSIDENT** (Vice-President)

**Rolf HOFFMANN**

Via San Salvatore, 7  
CH - 6902 LUGANO – PARADISO - **Suisse**  
Tél.: 00-41. 91. 994 33 18 / Fax : 00-41. 91. 994 37 89  
E-mail: 80747@ticino.com



### **VICE-PRÉSIDENT** (Vice-President)

**Paulo MILHEIRO MAIA**

Rua Augusto Simões, 1117  
P – 4470-147 MAIA - **Portugal**  
Tél.: 00-351.22.60.62.074 / Fax : 00-351.22.60.54.099  
Portable : 00-351.91.75.02.755  
E-mail: pmilheiromaia@sapo.pt



### **SECRÉTAIRE GÉNÉRAL** (General Secretary)

**François VUILLAUME**

Route du Jura, 40  
CH - 2926 Boncourt - **Suisse**  
Tél.: +41 32 475 55 18/ +41 79 222 75 53  
Fax : + 41 32 475 55 18  
E-mail: fvuillaume@bluewin.ch



### **SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT** (Assistant Secretary)

**Carlos Fernando RAMÔA**

Rua da Vila Velha, 45  
P – 4490-555 PÓVOA DE VARZIM - **Portugal**  
Tél. 00-351.96.901.10.71 / Fax : 351.252.6.18.483  
E-mail : vilardemouros@hotmail.com



### **TRÉSORIER GÉNÉRAL** (Treasurer)

**Christian LEMEE**

Château de la Louinière  
F – 44119 Treillières - **France**  
Tél. : 00-33.2.51.77.04.01 / Fax : 00-33.2.51.77.04.01  
Portable : 00-33.608.5826.18E-mail: christian.lemee@wanadoo.fr

## COMITE EXECUTIF O.M.J. - C.O.M.



### **PRÉSIDENT**

President

#### **Pierre GROUX**

967 – 10, route de Janas  
F - 83500 LA SEYNE SUR MER - **France**  
Tél. : 00-33. 494. 74 82 51 Fax : 00-33. 494. 74 82 51  
E-mail : pierre-henri.groux@orange.fr



**VICE-PRÉSIDENT, responsable des sections "faune européenne" (G), et "hybrides" (H).**  
Vice-President, member responsible for the "European Birds" (G) and "Hybrids" (H) sections

#### **Gino CORTESE**

Piazza Scuole Pie, 7  
I - 00044 FRASCATI - ROMA - **Italie**  
Tél.: 00-39. 06. 94 20 108 / 97.60.85.66  
Fax : 0039 – 06.45.47.26.32



**SECRÉTAIRE, responsable sections "exotiques" (F, O et P)**

Secretary and member responsible for the "Exotic birds" sections (F, O and P)

#### **Alessandro PAPARELLA**

Via Torquato Tasso, 5  
I – 84092 BELLIZZI (SA) - **Italie**  
Tél. : 00-39. 0828. 35 59 92 / Fax : 00-39. 0828. 35 59 92  
E-mail : parella@interfree.it



**Membre responsable "canaris de chant", sections (A-B-C).**

Member responsible for "Song Canaries" sections (A, B and C).

#### **Maurice LEVEL**

57, Rue du Maréchal des Bouffers  
F - 60380 SONGEONS - **France**  
Tél.: 00-33. 3.44.82.97.58 / Fax : 00-33. 3.44.82.98.58  
E-mail : mt.level@wanadoo.fr



**Membre, responsable section "canaris de couleur" (D)**

Member responsible for "Colour Canaries" section (D)

#### **Roberto ROSSI**

Via Nicolò Tommaseo, 270  
I – 47023 CESENA - **Italie**  
Tél. : 00-39. 0547. 333. 506 / Fax : 00-39. 0547. 333. 506  
E-mail : robertorossicesena@libero.i



**Membre, responsable "canaris de posture", section E**

Member responsible for "Posture Canaries" section (E)

#### **Ernesto GRACIA**

14, Lime Tree Lodge  
Montagu Gardens - Gibraltar-**Grande Bretagne**  
Tél. : 00-350.200.720.23 / Fax : 350.200.720.23  
E-mail : egracia@gibtelecom.net



**Membre responsable sections P. Ondulées (I) et Psittacidés (J-K-L-M-N)**

Member responsible for Budgerigar (I) and Psittacines (J-K-L-M-N) sections

#### **Jean Pierre ROTZETTER**

Restaurant Blümlisalp  
CH - 1715 ALTERSWIL - **Suisse**  
Tél. : 00-41. 26. 494 11 94 / Fax : 00-41. 26. 494 15 33  
E-mail : j.p.rotzetter@bluewin.ch

### **REMARQUE IMPORTANTE**

Suite aux nouvelles nominations, il a été décidé que désormais le poste de Vice-Président et de Secrétaire de l' O.M.J. ne pouvait plus être lié à une section particulière et que le Vice-Président et le Secrétaire seraient dorénavant élus parmi les membres du C.E.-O.M.J. pour une durée de trois (3) ans.

Lors du Mondial 2008 à Bad Salzuflen, Monsieur G. CORTESE a été élu à l'unanimité Vice-Président O.M.J.. Son mandat viendra à échéance en l'an 2011.

Lors du Congrès 2007 à Montilla (Espagne), Monsieur A. PAPARELLA a été élu à l'unanimité Secrétaire M.J.. Son mandat viendra à échéance en l'an 2010.



## H.S. - Hémisphère Sud (Southern Hem.)



### PRÉSIDENT (PRESIDENT) COM-HS

**Luiz Fernando F. BERALDI**

Rua Lea Duarte Jardim, 192  
BR – CEP 27515 – 020 RESENDE RJ - **Brésil**  
Tel.: 00-55. 24. 354 25 45  
Fax: 00-55. 24. 354 44 22  
E-mail: luiz-fernando.beraldi@br.michelin.co



### PRÉSIDENT (PRESIDENT) OMJ-HS

**Silvério Francisco GRILLO**

Mansilla 3216 PB' B'  
1425 Buenos Aires - **Argentine**  
Tel.: 00.34634854444  
E-mail: bochagrillo@hotmail.com

## C.O.M.P.E./C.R.O.

**Commission Ornithologique Mondiale de la Protection des Espèces - C.O.M.P.E.  
et Commission de Recherche Ornithologique-C.R.O.  
(C.O.M.Ornithological Research Committee)  
and (C.O.M. World Ornithological Committee for the Protection of the Species)**



### COORDINATEUR (COORDINATOR)

**Gaston VAN LIMBERGEN**

Putteveld, 29  
B - 9200 DENDERMONDE - **Belgique**  
Tél.: 00-32. 52. 21 47 33  
Fax: 00-32. 52. 21 47 33  
E-mail: van.limbergen.g@belgacom.net

**La liste complète des membres actifs et correspondants de la C.R.O. par pays-membre est publiée dans l'annexe n°1**

(The complete list of all members of C.R.O. is published in Annex n°1)

### REMARQUE IMPORTANTE

La création de chacune de ces deux commissions, a fait l'objet d'une proposition introduite par le Comité Directeur de la C.O.M. au Congrès Statutaire. Dans les deux cas, la proposition a été acceptée par les pays-membres. Quant au membre-coordonateur actuel de ces commissions, Mr VAN LIMBERGEN, il a été désigné par le Comité Directeur de la C.O.M. pour une durée de trois ans. Pour autant que de besoin, il est, également, rappelé que ce membre, qui éventuellement peut assister aux réunions du Comité Directeur de la C.O.M., n'y a, seulement, qu'une voix consultative.

## SERVICE JURIDIQUE (LEGAL ADVISOR)

### RESPONSABLE (RESPONSIBLE)

**Gianluca GROPPI**

Via Campagna, 95 - I - 29100 PIACENZA - **Italie**  
Tél./Fax.: 00-39-0523 180935  
E-mail : studiolegalegropp@yahoo.it

## MEMBRES D'HONNEUR C.O.M.

### PRESIDENT D'HONNEUR C.O.M.

**JACQUES PHILIPPE**

Chaussé Reine Astrid 86, bte 23  
B- 1420 BRAINE L'ALLEUD - **Belgique**

### MEMBRE D'HONNEUR C.O.M.

**W. J. MULDER**

Karveel 27  
NL – 7429 BK COLMSCHATE - **Pays-Bas**

### VICE-PRESIDENT D'HONNEUR C.O.M.

**W. DENNLER**

Talgut-Zentrum 40  
CH – 3063 ITTIGEN - **Suisse**



## ELECTIONS AU CONGRÈS DE MATOSINHOS - PORTUGAL 2010

### NOTES IMPORTANTES

- Lors du Congrès C.O.M. de Silvi Marina (Italie), le 30 janvier 1999, les nouveaux statuts et le règlement intérieur C.O.M. / O.M.J. sont adoptés à l'unanimité.
- Le Comité Exécutif de l'O.M.J. est composé de sept (7) personnes, à savoir: un Président et six (6) membres de disciplines différentes.
- Il est obligatoire que ces membres, en sus du Président, soient des juges O.M.J. de disciplines différentes (article 11 statuts).
- Un pays-membre ne peut présenter qu'un(e) seul(e) candidat(e) par poste vacant et ce afin d'assurer aux pays-membres la plus large représentativité possible (article 18 règlement interne).

### Les renouvellements des mandats des comités se font de la manière suivante:

-Pour le Comité Directeur de la C.O.M.:

- 1<sup>ère</sup> année, sortants: le Président Général, un Vice-Président et le Trésorier Général (Congrès 2010);
- 2<sup>ème</sup> année, sortants: un Vice-Président et le Secrétaire Général adjoint (Congrès 2011);
- 3<sup>ème</sup> année, sortants: le Président Général adjoint et le Secrétaire Général (Congrès 2012) etc..

-Pour le Comité Exécutif de l'O.M.J.:

- 1<sup>ère</sup> année, sortants: le Président (Congrès 2010)
- 2<sup>ème</sup> année, sortants: les trois membres des sections canaris de posture (E), oiseaux de la faune européenne (G) + hybrides (H) et becs crochus I-N (Congrès 2011);
- 3<sup>ème</sup> année, sortant : les trois membres des sections canaris de chant (A,B,C), canaris de couleur (D) et exotiques (F, y compris O+P) (Congrès 2012)

### REMARQUE IMPORTANTE

**Le Comité Directeur de la C.O.M. et le Comité Exécutif de l'O.M.J., réunis à Alicante le 28 août 1999, ont décidé qu'une même personne ne pouvait cumuler les fonctions de membre du C.D.-C.O.M. ou C.E.-O.M.J. et de Président d'une C.O.M.-nationale et/ou de Président d'une Commission Technique nationale.**

**Cette règle (approuvée par le Congrès Statutaire à Alicante le 29 janvier 2000), destinée à éviter tout problème dans les relations entre la C.O.M. et les pays-membres, est mise en application pour les élections ou renouvellement de membres, à compter du congrès C.O.M. - O.M.J. de janvier 2000.**



## Elections pour le Comité Directeur C.O.M. au Congrès de Matosinhos 2010 (Elections for the C.O.M. Management Committee at the MATOSINHOS 2010 Congress)

Sont sortant (ending term):

**Président-Général** (President)

- **Salvatore CIRMI**, Italie (Italy), rééligible (rééligible)

**Vice-Président** (Vice-President)

- **Paulo Milheiro MAIA**, Portugal (Portugal), rééligible (rééligible)

**Trésorier Général** (Treasurer)

- **Christian LEMÉE**, France (France), rééligible (rééligible)

Et est candidat (and are candidate),

**Pour le poste de Vice-Président** (for the post of Vice-President)

- **Avi Alberto RUBENS**, Israël (Israel)

- **Paulo MILHEIRO MAIA**, Portugal (Portugal)

## Elections pour le Comité Exécutif O.M.J. au Congrès de Matosinhos 2010 (Elections for the O.M.J Executive Committee at the MATOSINHOS 2010 Congress)

Est sortant et est rééligible (ending term and reelectable):

**-Président** (President)

- **Pierre GROUX**, France (France), rééligible (rééligible)

### LES DONNÉES DE LA C.O.M.,

(The C.O.M. details)

**COMPTE C.O.M. (C.O.M. Bank account)**

**Banque (Bank): CRÉDIT - MUTUEL (France)**

**ADRESSE (Address): 45 Avenue du Marechal Foch BP 52, 44503 LA BAULE CEDEX (France)**

**N° 00010753201, BIC: CMCIFR2A, IBAN: FR76 1574 9360 0900 0107 5320 125**

La C.O.M. est enregistrée sous le numéro V.413.416 auprès de la Chambre de Commerce de La Haye, Pays-Bas.  
(The C.O.M. is registered under number V.413.416 of the The Hague Chamber of Commerce, The Netherlands)



## CANDIDATURES PROCHAINS MONDIAUX

La C.O.M.-Espagne a déclaré sa candidature pour l'organisation du « Mondial » pour l'an 2013. Le Comité Directeur s'est déclaré d'accord et le Congrès C.O.M. 2009 a confirmé cette décision.

La durée du "Mondial" sera limitée à un maximum de douze (12) jours et se déroulera à partir du deuxième

ou du troisième jeudi ou vendredi de janvier. L'ouverture au public sera de quatre (4) ou cinq (5) jours, un week-end inclus.

Les C.O.M.'s Belgique et Italie ont déjà envoyé leur candidature pour le Mondial 2014. La décision sera prise au Congrès 2010.

## PROCHAINS MONDIAUX (Future World Shows)

	HÉMISPHERE NORD (NORTHERN HEMISPHERE)	HÉMISPHERE SUD (SOUTHERN HEMISPHERE)
<b>2010</b>	 <b>Portugal</b> (Matosinhos-Porto) <a href="http://www.mundial2010.fonp.pt">www.mundial2010.fonp.pt</a>	 Chile
<b>2011</b>	 <b>France</b> (à designer)	 Uruguay
<b>2012</b>	 <b>Slovenie - Slovenia</b> A Renoncé	
<b>2013</b>	 <b>Espagne - Spain</b> (à designer) (to be designated)	à designer (to be designated)

## 58.ième CHAMPIONNAT DU MONDE DE LA C.O.M.



## HÉMISPHERE NORD

### MATOSINHOS (PORTUGAL), CHAMPIONNAT MONDIAL 2010

Nous reprenons, ci-dessous, le programme de ce prochain «58.ième Mondial» à MATOSINHOS, qui se déroulera du 15 au 24 janvier 2010 à EXPONOR, Foire Internationale de Porto, Ville de Matosinhos, Portugal.

**vendredi 15 janvier:** enlogement des oiseaux étrangers 8.00-18.00 heures

**samedi 16 janvier:** enlogement des oiseaux Portugais et arrivée des juges  
18.30 heures: Congrès O.M.J. y compris la répartition des juges pour le Mondial

**dimanche 17 janvier:** jugements

**lundi 18 janvier:** jugements

**mardi 19 janvier:** jugements

**mercredi 20 janvier:** à disposition de l'organisation

**jeudi 21 janvier:** 15.00 heures: inauguration officielle  
ouverture au public de 15.00 heures à 20.00 heures

**vendredi 22 janvier:** ouverture au public de 10.00 heures à 20.00 heures

**samedi 23 janvier:** ouverture au public de 10.00 heures à 20.00 heures  
10.00 heures: congrès C.O.M.  
20.30 heures: cérémonie de la remise des prix et remise du drapeau aux organisateurs du Mondial 2011 en France

**dimanche 24 janvier:** ouverture au public de 10.00 heures à 17.00 heures  
17.30 heures: clôture de l'exposition  
18.00 heures: délogement des oiseaux Portugais

**lundi 25 janvier:** 8.00 heures: délogement des oiseaux étrangers.

**Comité Organisateur Mondial C.O.M. 2010**  
**Adresse: Rua da Vila Velha, 45, 4490-555 Póvoa de Varzim, Portugal**

**tel. +351 96 9011071, +351 96 4635279 +351 91 3462463**

**fax +351 252 618483, +351 252 688232**

**email: mundial2010@fonp.pt**

**Website mondial: www.mundial2010.fonp.pt**



## **ATTENTION**

Tous les bulletins d'inscription doivent être centralisés et envoyés par les C.O.M. ou entités nationales (pays étrangers). Ils doivent être dûment complétés en lettres majuscules ou de préférence dactylographiés. Aucun bulletin séparé ne sera accepté. Le(s) numéro(s) de stam de l'éleveur doit(vent), obligatoirement, figurer sur le bulletin d'inscription. Nous attirons spécialement l'attention des exposants et des secrétaires nationaux sur cette obligation, car il est rappelé que l'absence de ce (de ces) numéro(s) provoque régulièrement des disqualifications d'oiseaux médaillés, ce qui est très regrettable.

Les bulletins d'inscription (formulaire C.O.M.) doivent être envoyés, par pli recommandé ou par une société de transport express de courrier, à l'adresse suivante :

### **Secrétariat Général du Comité Organisateur**

**Rua da Vila Velha, 45,  
4490-555 Póvoa de Varzim, Portugal**

**tel. +351 96 9011071, +351 96 4635279  
+351 91 3462463**

**fax +351 252 618483, +351 252 688232  
email: mundial2010@fonp.pt**

**Website mondial: [www.mundial2010.fonp.pt](http://www.mundial2010.fonp.pt)**

**Les bulletins d'inscription** devront être en sa possession **pour le 15 décembre 2009, au plus tard.**

Les organisateurs insistent pour que cette date soit scrupuleusement respectée ceci pour des raisons évidentes d'enregistrement dans l'ordinateur (PC). Une confirmation de réception sera envoyée aux pays-membres concernés.

**Le paiement des inscriptions** devra être effectué **pour cette même date** également. Tous

les frais sont à charges du pays donneur d'ordre. Des instructions particulières détaillées (certificat vétérinaire, attestation CITES, formalités de douane, contrôle vétérinaire, etc.) seront jointes aux bulletins d'inscription qui seront envoyés aux pays-membres, en 6 différentes langues (portugais, français, anglais, espagnol, allemand et italien), pour le 30 octobre 2009 au plus tard. **Il est rappelé que les droits d'inscription sont dus pour les oiseaux inscrits au Championnat du Monde, PRESENTS OU NON.**

Tous les oiseaux doivent parvenir ensemble à l'enlogement. Les oiseaux devront être enlogés uniquement par le(les) convoyeur(s) officiel(s) de chaque pays. Celui(ceux)-ci s'occupera(ont) également du délogement. Les formalités de retour des oiseaux (réimportation) incombent aux C.O.M. ou entités nationales suivant leurs propres législations.

• Droit d'inscription en euro par oiseau	€ 9,00 + € 1,00 (assurance).
• Prix du catalogue (palmarès) en euro, obligatoire pour les exposants:	€ 12,00
• Prix de la cerémonie de gala. (par personne)	€ 50,00

**Les juges** devront arriver à EXPONOR, Matosinhos et obligatoirement être présents au Congrès O.M.J. qui se tiendra le samedi 16 janvier 2010 à 18.30 heures. Lors de cette réunion seront constitués les différents collèges et seront données les directives quant au déroulement des jugements. Le lieu de la réunion sera mentionné dans la lettre-invitation à juger qui sera envoyée aux juges par le Secrétaire O.M.J.. *Les juges auront, pour éviter toutes difficultés dans le remboursement de leurs frais de transport, à se conformer STRICTEMENT aux instructions reprises dans cette lettre d'invitation à juger.*

**Les membres des C.D.-C.O.M., C.E.-O.M.J., C.O.M.P.E./C.R.O.**

**le Président C.O.M.-H.S.**

**Tous les juges;**

**tous les convoyeurs seront logés à**

HOLIDAY INN EXPRESS Porto Exponor

Av. Dr. António Macedo 163

P- 4450-617 Leça da Palmeira - Portugal

Tél.: (00-351) 229 995 400/ Fax : (00-351) 229 964 375

e-mail : [hieportoexponor@palminvest.pt](mailto:hieportoexponor@palminvest.pt)

[www.hiexpress.com](http://www.hiexpress.com) / +800 80 800 800



**LA COMMISSION DE CONTROLE MONDIAL MATOSINHOS 2010**

sera composée des personnes suivantes :

Présidence Général et Coordinateur Général : **Salvatore Cirimi**Présidence partie Technique : **Pierre Groux**

PARTIE ADMINISTRATIVE		PARTIE TECHNIQUE	
Coordination Cérémonie de Gala et Responsable Photographie	<b>Bernardino Yeves</b>	section A, B et C	<b>Maurice Level</b>
Coordination et logistique des Convoyeurs	<b>Rolf Hofmann</b>	section D	<b>Roberto Rossi</b>
Coordination et logistique des Juges OMJ	<b>Paulo Maia</b>	section E	<b>Ernesto Gracia</b>
Coordination Secrétariat OMJ/COM	<b>François Vuillaume</b>	section F (y compris O et P)	<b>Alessandro Paparella</b>
Secrétariat C.O.M. / Coordination et accréditation des Pays membres	<b>Carlos Ramôa</b>	section G - H	<b>Gino Cortese</b>
Trésorerie/Payements suppression: (avec Berto Paul)	<b>Christian Lemée</b>	sections I - N	<b>Jean Pierre Rotzetter</b>
Coordination Services Vétérinaires	<b>Gaston Van Linbergen</b>		
Comme demandé par l'O.M.J., les organisateurs désigneront des personnes compétentes (juges O.M.J. et/ou nationales) pour aider la Commission de Contrôle, spécialement pour le contrôle des bagues.			

**REPARTITION DES JUGES O.M.J. POUR LES PROCHAINS MONDIAUX HEMISPHERE NORD**

Les nouvelles dispositions adoptées pour les jugements dans les Mondiaux entraînent une réduction du nombre des juges. Afin de permettre une participation plus équitable des juges O.M.J. de chaque pays-membre, le C.E.-O.M.J. a décidé d'adopter la règle de répartition suivante:

Les pays-membres seront classés en deux groupes A et B.

L'appartenance des pays-membres aux groupes A et B sera examinée chaque année.

Pour faire partie du groupe A les pays-membres devront:

- \* exposer un nombre d'oiseaux important
- \* posséder au minimum vingt (20) juges O.M.J.

Tout pays-membre remplissant les conditions requises accèdera automatiquement au groupe A.

Tous les pays-membres qui ne remplissent pas ces deux conditions feront partie du groupe B.

Les pays-membres du groupe B pourront désigner un total de trois (3) juges O.M.J. chaque année.

Composition du groupe A:

1. Allemagne
2. Autriche
3. Belgique
4. Espagne
5. France
6. Italie
7. Pays-Bas
8. Portugal
9. Suisse

Composition du groupe B:

1. Croatie
2. Danemark
3. Grande-Bretagne
4. Malte
5. Pologne
6. Puerto Rico
7. Serbie Montenegro
8. Slovénie
9. Tchèque



## RÉPARTITION DES JUGES APPELÉS À OFFICIER AU «MONDIAL» MATOSINHOS-PORTO (Portugal) - 2010

SECTIONS EFFECTIFS												
PAYS Catégorie (plus de 20 juges)	A	B	C	D	E	F <sup>1</sup> F <sup>2</sup>	G <sup>1</sup> G <sup>2</sup>	H	I	J/N	O-P	TOTAL
Allemagne	1			1								2
Autriche							1					1
Belgique		1		1	1					1		4
Espagne		1	4	1	1	1		1	1			10
France				2	2							4
Italie				2	2	1				1		6
Pays-Bas				2							1	3
Suisse										1		1

PAYS (moins de 20 juges)	A	B	C	D	E	F <sup>1</sup> F <sup>2</sup>	G <sup>1</sup> G <sup>2</sup>	H	I	J/N	O/P	TOTAL
Croatie												0
Danmark												0
Grande-Bretagne												0
Malta					1							1
Pologne												0
Portugal	1	2		9	7	3	1	1	1	3	1	29
Slovénie												0
Tchéquie												0
Serbia- Monte-Negro						1						1
Nombres de juges	2	4	4	18	14	6	2	2	2	6	2	62

<b>A = Canaris Harz</b>	<b>D = Canaris de Couleur</b>	<b>F = Exotiques</b>
<b>B = Canaris Malinois</b>	<b>E = Canaris de Posture</b>	<b>G = Faune Européenne</b>
<b>C = Canaris Timbrados</b>		<b>H = Hybrides</b>
<b>I = Perruches ondulées</b>		
<b>J/N = agapornis, néophèmes, perruches moineaux, perruches australienne, etc...</b>		
<b>O-P = Colombes – Cailles</b>		



## RÉPARTITION DES JUGES APPELÉS À OFFICIER AU MATOSINHOS-PORTO (Portugal) - 2010

### SECTION RESERVE

PAYS Catégorie (plus de 20 juges)	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J/N	O-P	TOTAL
Allemagne	1			1	1				1			4
Autriche								1				1
Belgique		1		1			1			1	1	5
Espagne			2	1	1	1						5
France				2	1	1					1	5
Italie				1	2	1				1		5
Pays-Bas	1	1		1	1				1			5
Suisse										1		1

PAYS (moins de 20 juges)	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J/N	O/P	TOTAL
Croatie												0
Danmark												0
Grande-Bretagne												0
Malta												0
Pologne												0
Portugal												0
Slovénie												0
Tchéquie												0
Serbia- Monte-Negro												0
Nombres de juges	2	2	2	7	6	3	1	1	2	3	2	31

**A = Canaris Harz**  
**B = Canaris Malinois**  
**C = Canaris Timbrados**

**D = Canaris de Couleur**  
**E = Canaris de Posture**

**F = Exotiques**  
**G = Faune Européenne**  
**H = Hybrides**

**I = Perruches ondulées**

**J/N = agapornis, néophèmes, perruches moineaux, perruches australienne, etc...**

**O-P = Colombes – Cailles**



## FLASH

### COM – France

La **COM-France** nous communique la composition de son nouveau Comité Directeur:  
Co-Président: **Jean Michel CAZES**  
Co-Président: **Michel GRASSEAU**  
Co-Président: **Bruno NOUALI**  
Secrétaire: **Marie-Claire TARNUS**  
Trésorier: **Christian LEMEE**  
Repr. opérationnel: **Yves BOUREL**  
Membre: **Yvon Rodriguez**

### COM-Grèce

La **COM-Grèce** nous communique la composition de son nouveau Comité Directeur:  
Président: **Papadakis Konstantinos**  
Vice-président: **Imvrou Thomas**  
Secrétaire: **Ppatatsis Grigorios**  
Trésorier: **Ifantis athanasios**  
Membre: **Psarakis Evaggelos**

### COM-Espagne

La COM-Espagne nous communique la composition de son nouveau Comité Directeur:  
Président: **Miguel Penzo Rodriguez**  
Vice-Président: **Manuel Chicharro Mascuñano**  
Secrétaire: **Manuel Cárdenas Teno**  
Trésorier: **Benigno Marmol Tornel**

## COMMUNICATIONS

### ANNEXE AUX RÉGLES DE REPARTITION DES TÂCHES

Président Général - **Salvatore Cirmi**

- Coordination générale
- Relations avec les pays à nouer ou à renouer.

Président Général adjoint - **Bernardino Yeves Valero**

- Calendrier annuel des expositions internationales COM

Vice-président - **Rolf Hoffmann**

- Coordination des pays-membres: Allemagne, Autriche, Portugal, Hongrie, Italie, Macédonie, Pologne, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie.

Vice-président - **P. Milheiro Maia**

- Coordination des Pays-membres: Belgique, Bosnie-herzégovine, Bulgarie, Canada, Danemark, France, Luxembourg, Pays-Bas, Puerto Rico, Serbie-Montenegro, Maroc

Secrétaire Général – **François Vuillaume**

- Secrétariat COM
- Responsable pour « Les Nouvelles de la C.O.M. ».

Secrétaire Général adjoint – **Carlos Moura Ramôa**

- Coordination des Pays-membres: Chypre, Croatie, Espagne, Grande-Bretagne, Grèce, Irlande, Israël, Malte, Suisse, Turquie.
- Base de données des revues ornithologiques
- Responsable pour internet: Web site COM

Trésorier – **Christian Lemée**

- Responsable financier de la C.O.M.

Président de la C.O.M. – H.S. - **L. F. F. Beraldi**

- Coordination des Pays-membres: Antilles Hollandaises, Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Cuba, Pérou, Porto Rico, Uruguay, Vénézuéla.
- Coordination Championnat Mondial H. Sud.



**DROITS D'INSCRIPTION AUX MONDIAUX C.O.M.**

- Rappel de la décision du Congrès C.O.M. pris à Piacenza (Italie) en 2009: La fixation du droit d'inscription par oiseau avec un maximum de neuf euros (€ 9,00) et du prix du catalogue avec un maximum de douze euros (€ 12,00), à partir du Mondial de 2010 et pour une durée de trois ans (Mondial 2010, 2011 et 2012).

**NOUVELLES AFFILIATIONS**

- Lors de la réunion de Mars 2008 à Piacenza, le C.D. C.O.M. a analysé la demande d'affiliation du MAROC comme pays-membre de la C.O.M., représenté par la Fédération Ornithologique Marocaine. Après la vérification de la documentation présentée, le C.D. C.O.M., dans sa réunion à Palermo en Septembre 2008 s'est déclaré d'accord. L'adhésion a été ratifiée par les pays-membres au Congrès de Piacenza 2009.

**LES « NOUVELLES DE LA C.O.M. » ET PROCÉDURE POUR L'ABONNEMENT ANNUEL**

- Le C.D. C.O.M. a décidé la diminution du montant pour l'abonnement des « Nouvelles » pour 2009, avec l'objectif de augmenter le nombre d'abonnés et la circulation des « Nouvelles de la C.O.M. »
- Le prix de l'abonnement annuel est de **€10,00 euros (frais de port inclus) pour l'Europe ou €15,00 euros (frais de port inclus) pour les autres pays**
- Les personnes intéressées peuvent souscrire un abonnement des « Nouvelles de la COM » (2 numéros par an) , en versant le montant au compte bancaire de la C.O.M. (voir page 10) avec la mention «Abonnement Nouvelles» et envoyer une copie du justificatif au responsable pour les abonnements des Nouvelles: **Secrétaire-Général: Francois Vuillaume, Route du Jura, 40, CH - 2926 Boncourt, Suisse, ou par email: [fvuillaume@bluewin.ch](mailto:fvuillaume@bluewin.ch)**

**Concours Internationaux C.O.M.**

Le CD COM a proposé des modifications sur les règles des Expositions Internationales COM.: cotisations, médailles C.O.M., qui ont été ratifiés au Congrès de Piacenza 2009. Toutes les règles son publiées dans "Procédures et Règles C.O.M."

**Cotisations C.O.M. et O.M.J.**

- Le CD C.O.M. a proposé la fixation d'une nouvelle cotisation pour les pays-membres et aussi pour les Juges O.M.J., ratifiés au Congrès de Piacenza 2009, publiées dans "Procédures et Règles C.O.M.."

**Adresses et contacts des responsables et Entités Nationales membres de la C.O.M.**

- Vous trouverez en annexe n° 2 la liste mise à jour de toutes les C.O.M. et entités nationales membres de la C.O.M.. Nous demandons instamment aux C.O.M. et entités nationales membres, de nous faire part de toutes modifications qui devraient, le cas échéant, y être apportées, en ce qui concerne leur pays respectif. Nous les en remercions d'avance. Nous insistons aussi pour qu'à l'avenir tout changement d'adresse, de téléphone, de fax et/ou de e-mail soit communiqué, sans retard, au Secrétaire Général, avec copie au Président Général.

**PROCÉDURES ET RÉGLES C.O.M.****Expositions Internationales C-O.M.**

Directives de la C.O.M. à respecter pour obtenir la reconnaissance d'expositions et concours dits «International».

- Tout club désireux d'obtenir de la C.O.M., la reconnaissance du caractère «International» de son exposition ou de son concours devra en faire la demande **via la C.O.M. ou entité nationale de son pays.** Celle-ci, en cas d'accord, transmettra la demande au Président Général de la C.O.M. (copie au Secrétaire-Général C.O.M.). Par cet accord, la C.O.M. ou entité nationale, prend la responsabilité quant aux dates fixées pour le déroulement desdits expositions ou concours, et garantit, en plus des juges étrangers requis, la désignation du nombre de juges O.M.J. nationaux nécessaires.

- Le montant de la cotisation du a la C.O.M. sera de 0,20 euros par oiseau jugé, avec un minimum de 500,00 euros, et un maximum de 1.000,00 euros

- Toute demande devra être en possession de la C.O.M. au plus tard pour le 31 décembre de l'année qui précède l'exposition ou le concours. Elle devra, en outre, mentionner les dates précises de la durée de l'exposition ou du concours:(enlogement. jugement, ouverture au public, inauguration officielle, clôture et délogement).

- La demande devra également être accompagnée de la preuve du paiement au Trésorier Général de la C.O.M.(ou copie du virement bancaire), d'un montant de de 500,00 euros, montant forfaitaire provisoire dû à la C.O.M. par le club concerné.



- Après les jugements, le Superviseur COM présent, fournira au Comité Organisateur une copie du rapport de l'exposition avec le montant final à envoyer au Trésorier Général.
- Toutes les demandes seront signalées lors du Congrès Statutaire de la C.O.M. de janvier, et seront publiées dans «Les Nouvelles de la C.O.M.».
- Un membre du Comité Exécutif de l'O.M.J. devra être présent (ceci uniquement pendant la période des jugements) aux fins de contrôler le respect des présentes directives par les organisateurs. Un membre, juge O.M.J., du C.D.-C.O.M. pourra aussi remplir cette fonction. Le membre désigné, étant juge O.M.J., doit être étranger au pays concerné; il pourra, le cas échéant, également juger dans ces expositions.
- Les frais de voyage (avion, train ou voiture), ainsi que les frais de séjour éventuels de ce membre seront supportés par les organisateurs. L'indemnité journalière de jugement est identique à celle fixée, lors de la réunion C.O.M. / O.M.J. fin d'août, pour le «Mondial» de l'année en cours.

Les clubs auront, dans leur demande, à confirmer qu'ils respecteront rigoureusement les modalités suivantes:

- la participation d'élèveurs-exposants d'au moins 3 pays, y compris le pays organisateur;
- les éleveurs-exposants devront, obligatoirement, être membres de clubs et/ou fédérations membres de la C.O.M.;
- les jugements devront être effectués, uniquement, par des juges O.M.J. d'au moins 3 pays différents, y compris le pays organisateur;
- la liste des juges pressentis par les organisateurs devra être adressée au Secrétaire O.M.J. minimum un mois avant la date des jugements.

Le Secrétaire O.M.J. confirmera aux organisateurs la qualité O.M.J. des juges proposés et le choix du superviseur;

- les fiches de jugement C.O.M. / O.M.J. devront, obligatoirement, être utilisées;
- le catalogue (palmarès) devra mentionner les noms des juges qui auront effectué les jugements avec, en regard, le nom de leur pays;
- un bulletin d'inscription et un catalogue (palmarès) devront être envoyés au Président Général de la C.O.M. ainsi qu'au Secrétaire de l'O.M.J. dès que l'exposition ou le concours sera terminé.

L'attention est, particulièrement, attirée sur l'importance que représente ces exigences. Un manquement pourrait amener la C.O.M. à refuser, à l'avenir, la reconnaissance «International» à l'exposition ou au concours organisé par le club qui n'aurait pas respecté les engagements pris.

Le CD C.O.M. a décidé aussi que à partir de ce moment chaque Championnat International COM recevra de la C.O.M. 8 médailles COM pour attribution aux éleveurs participants.

#### **BAGUES ET RÈGLES DE PARTICIPATION C.O.M.**

Délivrance des bagues: il est rappelé aux pays-membres que les bagues doivent être délivrées aux amateurs-éleveurs, au plus tôt, à partir du 1er octobre de chaque année, et ce pour tous les oiseaux. (voir «Les Nouvelles» N° 85 de mars 1991).

#### **Attention : Seul l'éleveur est responsable de la dimension des bagues.**

Toute bague déformée, illisible, ou trop grande, entraînera la disqualification du sujet exposé.

- Il est rappelé que pour participer au «Mondial» avec des oiseaux portant des bagues délivrées par un pays-membre, l'amateur-exposant doit, **OBLIGATOIREMENT, avoir son domicile principal dans ce pays**. Il est, de plus, précisé aux pays-membres que toute infraction entraînera la disqualification de tous les oiseaux des contrevenants.
- Les exposants «en duo» ne sont pas reconnus lors des "mondiaux" et lors des "expositions internationales" organisées sous le patronage de la C.O.M.. Ces exposants devront être refusés par les pays concernés.
- Dans les Mondiaux, il sera accepté cinq (5) oiseaux d'une même espèce dans chaque classe individuelle.
- Toute infraction constatée lors des dites expositions, sera sanctionnée par une disqualification des oiseaux inscrits de cette manière.

#### **COTISATION PAYS-MEMBRES C.O.M.**



Les cotisations annuelles sont, fixées comme suit (ratifiées au congrès de Piacenza 2009).

Nombre de membres individuels affiliés (y compris les affiliés des membres collectifs)	Cotisation annuelle
Moins de 1000	200,00 euros
1001-3000	300,00 euros
3001-6000	500,00 euros
Plus de 6001	1.000,00 euros

**ATTENTION: il est rappelé que les cotisations doivent être réglées avant le 31 mars de chaque année.**

#### EXAMENS JUGES O.M.J.

- les candidats doivent être présentés par les responsables des C.O.M. ou entités nationales.
- les candidats ont l'obligation d'effectuer leur propre préparation sur les standards O.M.J.
- les C.O.M. ou entités nationales ont l'obligation de donner à leurs propres candidats des standards existants près du C.O.M./O.M.J. pour les spécialisations respectives.
- L'O.M.J. lorsqu'il aura reçu la liste des candidats enverra au pays – contre remboursement – les standards destinés à chaque candidat – qui devra participer aux examens

Les examens seront supervisés par les membres du C.E./O.M.J. de la section concernée ou par son remplaçant, sous la responsabilité du Président de l' O.M.J. Les résultats des examens seront communiqués le jour même.

- Les examens consistent en une partie théorique (les questionnaires seront en possession du superviseur) et une partie pratique pour laquelle des oiseaux seront mis à la disposition des examinateurs et des candidats [au moins 3 stams (collections) et 12 individuels pour toutes les catégories sauf le chant, 2 stams (collections) et 4 individuels];
- les dossiers complets (formulaire d'identité C.O.M., partie théorique et ensemble les fiches de jugement des examinateurs et des candidats) avec un rapport d'appréciation seront transmis par le(s) superviseur(s), et contresignés par lui, au Secrétaire de l'O.M.J.

Toutes les corrections des épreuves pratiques seront faites par le C.E./O.M.J. ;



- Chaque candidat ne peut passer l'examen O.M.J. que dans une discipline principale en tenant compte que pour les exotiques et la faune européenne, les hybrides peuvent éventuellement entrer en ligne de compte comme discipline complémentaire;
- Les candidats-juges O.M.J. doivent être juges dans la spécialité choisie depuis au moins 5 années complètes (à examiner par le superviseur);
- La participation aux examens est complètement à charge des candidats y compris les frais de voyage. Chaque pays-membre doit payer à la C.O.M. la somme de € 10,00 euros par candidat à l'examen O.M.J.. La copie du virement bancaire doit être envoyée au Secrétaire OMJ avec la demande du pays-membre. Chaque nouveau Juge O.M.J. doit payer la somme € 40,00 euros comme droit d'entrée.

### **COTISATION JUGES O.M.J.**

La cotisation annuelle de chaque juge O.M.J. est fixé en € 15,00 euros par an, et doit être payé par le pays-membre concerné, jusqu'au 30 mars de chaque année.

### **INVITATIONS AUX MEMBRES CD C.O.M. ET C.E. O.M.J.**

Les pays, associations, groupements, etc. qui invitent et/ou sollicitent la présence de membre(s) du CD/COM et/ou CE/OMJ et/ou C.O.M.P.E. et/ou C.R.O. à l'occasion d'expositions, manifestations, réunions, etc., sont tenus de couvrir tous les frais de voyage et de séjour du(des) membre(s) invité(s). Si le(les) membre(s) des organes directeurs de la C.O.M. et/ou O.M.J. et/ou C.O.M.P.E. et/ou C.R.O. estime(ent) devoir se déplacer en avion, l'intégralité du billet de voyage aller/retour sera, également, payée par la partie qui invite.

Dans tous les cas, les frais de déplacement seront payés d'avance par l'envoi du(des) billet(s) de voyage ou d'un mandat international couvrant tous ces frais.

- Toutes les demandes tendant à faire figurer le(les) nom(s) de membre(s) des CD/COM et/ou CE/OMJ et/ou C.O.M.P.E. et/ou C.R.O. dans des Commissions ou Comités d'Honneur de telles manifestations devront faire l'objet d'une requête écrite adressée via les C.O.M. ou entités nationales; une copie de la lettre devra être envoyée au Président Général de la C.O.M..

### **PUBLICATIONS ET ARTICLES C.O.M.**

- La C.O.M. tient à la disposition des C.O.M. et entités nationales, son drapeau (1,75 m x 1,75 m) au prix de € 73,00 augmenté (pour un drapeau) des frais de port (pour l'Europe: € 5,50 et les autres pays: € 8,50).
- Les Statuts C.O.M., le Règlement Interne, le Cahier des Charges (avec les directives pour l'organisation d'un Mondial) et le Règlement des Concours et Expositions C.O.M. (n'existe qu'en français) sont disponibles au prix de € 10,00 total, y compris les frais de port.
- Les bulletins édités par la C.R.O. sont disponibles au prix de € 10,50 pour un exemplaire (frais de port inclus) pour l'Europe et pour les autres pays €12,50 (frais de port inclus)

La commande doit préciser la mention du titre du bulletin. Pour information contacter le Coordinateur C.R.O., Mr. Van Limbergen.

- Les standards C.O.M./O.M.J. suivants sont disponibles:

- canaris de Harz (en français, portugais, espagnol, italien, allemand, néerlandais): € 12,50 pour un exemplaire
- canaris de couleur (deux versions, sept langues): €12,50 pour un exemplaire
- canaris de posture (deux versions, sept langues): € 15,00 pour un exemplaire
- exotiques, gould amadines (deux versions, sept langues): € 15,00 pour un exemplaire

Note : les différents standards sont prêts dans la version « sud » et en cours de réédition pour la version « nord ».

- Faune européenne (la version «sud»): € 22,50 pour un exemplaire
- hybrides, le document définissant les hybridations permises (la version «sud»): € 20,00 pour un exemplaire.

Tous ces prix (avec les exceptions notées) ne comprennent pas les frais de port. Les commandes sont à adresser uniquement à :

Monsieur C. LEMEE, **Trésorier-Général C.O.M.**, Château de la Louinière, F – 44119 Treillières - France

Pour éviter de devoir payer des frais bancaires assez élevés le Trésorier Général insiste pour que le paiement des cotisations soit effectué en euros par transfert bancaire SANS FRAIS pour la C.O.M. bénéficiaire.





## EXPOSITIONS INTERNATIONALES C.O.M. 2009



### ALLEMAGNE

Désignation officielle (official designation):	<b>Spezial Mosaik Club</b>
Organisation (organizers):	Mosaik Club
Lieu (venue):	4166 Neuss-Erprather Str. 146 - Haus Deuss
Contacts pour information (contacts for information):	
Site internet (internet site):	
<b>Calendrier Officiel (official schedule):</b>	
Enlogement des oiseaux (acceptance of birds)	3/12/2009 de 16,00 à 21,00 h.
Jugements (judging):	4/12/2009
Ouverture officielle (official opening):	5/12/2009
Ouverture au public (open to the public)	5/12/2009 de 10,00 à 18,00 h. 6/12/2009 de 10,00 à 18,00 h.
Remise des prix (trophy presentation)	
Délogement des oiseaux et clôture (delivery of birds and closing)	6/12/2009
Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.:	<b>Roberto Rossi</b>



### ALLEMAGNE

Désignation officielle (official designation):	<b>IPOS-Schau 2009</b>
Organisation (organizers):	
Lieu (venue):	Ailenmannhaile, Maulburg, Lörach Herr Bertrand Moser, 9 rue de la Girofle-68260 Kingershem. Telef 00 33 612229873, email: bertrand.moser@libertysurf.fr
Contacts pour information (contacts for information):	
Site internet (internet site):	
<b>Calendrier Officiel (official schedule):</b>	
Enlogement des oiseaux (acceptance of birds)	5/11/2009, a partir de 10.00 h.
Jugements (judging):	6/11/2009
Ouverture officielle (official opening):	7/11/2009
Ouverture au public (open to the public)	7 et 8/11/2009
Remise des prix (trophy presentation)	
Délogement des oiseaux et clôture (delivery of birds and closing)	8/11/2009
Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.:	<b>François Vuillaume</b>



**BELGIQUE**

Désignation officielle (official designation):	<b>V.v.N.K. (Vereniging voor Nieuwe Kleurkanaries) Geel</b> 36ième Exposition internationale «Nieuwe Kleurensow» (Exposition internationale uniquement pour les canaris de couleur) (only Colour canaries are accepted in this show)
Organisation (organizers):	
Lieu (venue):	Nekkerhal, Mechelsbroekstraat à Mechelen (Malines)
Contacts pour information (contacts for information):	Désiré NOEL, Secrétaire Kapelleweg, 34 B – 2230 Ramsel (Belgique) Tél./fax : 016 – 69.67.78, E-mail: desire.noel@adinsec.com
Site internet (internet site):	www.vvnk.org
<b>Calendrier Officiel (official schedule):</b>	
Enlogement des oiseaux (acceptance of birds)	3/11/2009 à partir de 14,00 h.
Jugements (judging):	4-5/11/2009
Ouverture officielle (Official opening):	6/11/2009 à 19,30 h.
Ouverture au public (Open to the public)	7 et 8/11/2009 à partir de 9,00 à 15,30 h.
Remise des prix (trophy presentation)	8/11/2009 à 15,30 h.
Délogement des oiseaux et clôture (delivery of birds and closing)	8/11/2009 à 16,30 h.
Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.:	<b>Christian Lemee</b>

**BELGIQUE**

Désignation officielle (official designation):	<b>17.eme Gouden Ring Bague d'Or Roeselaere</b>
Organisation (organizers):	
Lieu (venue):	Expo Roeselaere, Diksmuidsesteenweg 400, B-8800 Roeselaere
Contacts pour information (contacts for information):	Informations: Dirk DUMON, Zwevezelestraat 30, B – 8810 Lichtervelde (Belgique) Tél. 00-32. 51 72 28 49 E-mail: dirkdumont@compaqnet.be
Site internet (internet site):	www.goudenring.be
<b>Calendrier Officiel (official schedule):</b>	
Enlogement des oiseaux (acceptance of birds)	2/12/2009
Jugements (judging):	3/12/2009
Ouverture officielle (Official opening):	4/12/2009
Ouverture au public (Open to the public)	5 et 6/12/2009 à partir de 9,00 à 18,00 h.
Remise des prix (trophy presentation)	
Délogement des oiseaux et clôture (delivery of birds and closing)	6/12/2009
Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.:	<b>Carlos Ramôa</b>





**ESPAGNE**

- Désignation officielle (official designation): **X Concurso Internacional Ciudad de Dos Hermanas**
- Organisation (organizers): Asociación Ornitológica Nazarena  
«El Canario» de Dos Hermanas (Sevilla)
- Lieu (venue): Recinto Ferial, Caseta Exmo. Ayuntamiento,  
E - 41700 Dos Hermanas
- Contacts pour information (contacts for information): D. Cristóbal Rincón Garcia, C / Verdiales, 13  
E - 41700 Dos Hermanas / Sevilla (España)
- Site internet (internet site):
- Calendrier Officielle (official schedule):**
- Enlogement des oiseaux (acceptance of birds) 30-31/10/2009
- Jugements (judging): 1-2/11/2009
- Ouverture officiel (Official opening): 5/11/2009
- Ouverture au public (Open to the public) de 5 à 7/11/2009
- Remise des prix (trophy presentation) 7/11/2009
- Délogement des oiseaux et clôture (delivery of birds and closing) 8/11/2009
- Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.: **Gino Cortese**



**ESPAGNE**

- Désignation officielle (official designation): **Concurso Internacional Club de Canarios de Postura Al'Andalus**
- Organisation (organizers): A. O. Club de Postura Al 'Andalus
- Lieu (venue): Pabellón Polideportivo «El Castillo»,  
Cl Magallanes, s/nº,  
111000-San Fernando / Cádiz
- Contacts pour information (contacts for information): Presidente: D. Francisco Aparicio Segundo, C/  
Servando Gutiérrez 11 - Bajo Izquierda, E -  
11100 San Fernando / Cádiz (Espagne)
- Site internet (internet site):
- Calendrier Officiel (official schedule):**
- Enlogement des oiseaux (acceptance of birds) 24-25/10/2009
- Jugements (judging): 28/10/2009
- Ouverture officielle (official opening): 29/10/2009
- Ouverture au public (open to the public) de 29/10/2009 à 1/11/2009
- Remise des prix (trophy presentation)
- Délogement des oiseaux et clôture (delivery of birds and closing) 2/11/2009
- Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.: **Ernesto Gracia**





## ESPAGNE

Désignation officielle (official designation):

### V Concurso Internacional "Faisán de oro"

Organisation (organizers): Sociedad Ornitológica Recreativa  
"Buenos Amigos"

Local (venue): Feria de Muestras FICOBA, Av. Iparralde, 43  
E - 20302 Irun, Guipúzcoa, España

Contacts pour information (contacts for information):  
Presidente: D. Luis Eceizabarrena Berroa  
C/ General Freire, s/n° E - 20302 Irún  
(Guipúzcoa), (Espagne)

Site internet (internet site):

#### Calendrier Officielle (official schedule):

Engagement des oiseaux (acceptance of birds) 5,6/11/2009

Jugements (judging): 7,8/11/2009

Ouverture officiel (official opening): 11/11/2009

Ouverture au public (open to the public) de 11 à 15/11/2009

Remise des prix (trophy presentation)

Délogement des oiseaux et clôture  
(delivery of birds and closing) 15/11/2009

Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.: **Roberto Rossi**



## ESPAGNE

Désignation officielle (official designation):

### XIII Concurso Internacional «Isla de Tenerife» - Santa Cruz de Tenerife

Organisation (organizers): Asociación Ornitológica "Pinzón del Teide"

Local (venue): Centro Internacional de Ferias y Congresos  
de Santa Cruz de Tenerife

Contacts pour information (contacts for information):  
Presidente: D. Juan Sosa Calcines, C/ Poeta  
Zero, 28 E - 38006 Santa Cruz de Tene-  
rife (Espagne)

Site internet (internet site):

#### Calendrier Officiel (official schedule):

Engagement des oiseaux (acceptance of birds) 2/10/2009

Jugements (judging): 3,4 et 5/10/2009

Ouverture officielle (official opening): 7/10/2009 à 11,00 h.

Ouverture au public (open to the public) de 7 à 11/10/2009 à partir de 10,00 h.

Remise des prix (trophy presentation) 10/10/2009 à 20,30 h.

Délogement des oiseaux et clôture  
(delivery of birds and closing) 11/10/2009 à 18,00 h.

Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.: **Jean Pierre Rotzetter**





**ESPAGNE**

Désignation officielle (official designation):

**Concurso Internacional de Vecindario 2009 Las Palmas de Gran Canaria**

Organisation (organizers): Asociación Ornitológica «El Capirote»

Local (venue): Pabellón Usos Múltiples Ateneo de Vecindario

Contacts pour information (contacts for information):

Responsable: D. Segundo Rodríguez Campos, E – 35110 Doctoral-Vecindario, Las Palmas de Gran Canaria (Espagne)

Site internet (internet site):

**Calendrier Officielle (official schedule)**

Engagement des oiseaux (acceptance of birds) 17-18/10/2009

Jugements (judging): 19,20 et 21/10/2009

Ouverture officiel (official opening): 23/10/2009

Ouverture au public (open to the public) de 23 à 25/10/2009

Remise des prix (trophy presentation)

Délogement des oiseaux et clôture (delivery of birds and closing) 25/10/2009

Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.: **Ernesto Gracia**



**ESPAGNE**

Désignation officielle (official designation):

**II Concurso Internacional Vila de Vilafamés**

Organisation (organizers): Asociacion Ornitológica "Pájaros"

Local (venue): Pabellón Polideportivo Municipal de Vilafames, 12192 Vilafames, Castellon

Contacts pour information (contacts for information):

Presidente: D. Jose Mallen Marimon, C/ Igual, 6 E-12002-Castello (Espagne)

Site internet (internet site):

**Calendrier Officiel (official schedule):**

Engagement des oiseaux (acceptance of birds) 15-16/10/2009

Jugements (judging): 17-18/10/2009

Ouverture officielle (official opening): 19/10/2009

Ouverture au public (open to the public) de 19 à 25/10/2009

Remise des prix (trophy presentation) 25/10/2009

Délogement des oiseaux et clôture (delivery of birds and closing) 25/10/2009

Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.: **Gino Cortese**





## ESPAGNE

Désignation officielle (official designation):	<b>III Campeonato Ornitológico Int. Hispano-Luso</b>
Organisation (organizers):	ANCEP-Ass.Nacional Criadores de Exóticos y Psitácidos
Local (venue):	Palacio del Vino, Almendralejo (Badajoz)
Contacts pour information (contacts for information):	Presidente: D. Carlos A. Cuenca Caceres, Santa Maria de Cora, 23 E - tél. 0034-619.789.279
Site internet (internet site):	
<b>Calendrier Officielle (official schedule):</b>	
Enlogement des oiseaux (acceptance of birds)	23-24/10/2009
Jugements (judging):	25-26/10/2009
Ouverture officiel (official opening):	29/10/2009
Ouverture au public (open to the public)	de 30/11/2009-2/11/2009
Remise des prix (trophy presentation)	
Délogement des oiseaux et clôture (delivery of birds and closing)	2/11/2009
Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.:	<b>Gino Cortese</b>



## ESPAGNE

Désignation officielle (official designation):	<b>1° Internacional Puerta de Andalucía</b>
Organisation (organizers):	Sociedad Ornitológica Amigos de La Carolina
Local (venue):	Caseta Municipal, Recinto Ferial - La Carolina
Contacts pour information (contacts for information):	Presidente: D.Antonio Vaquer Plana Association Ornitologica Amigos de La Carolina, C/ Jovellanos n. 5 E - 23200 La Carolina (Jaén) - (Espagne) tél. 67.00.11.315
Site internet (internet site):	
<b>Calendrier Officiel (official schedule):</b>	
Enlogement des oiseaux (acceptance of birds)	11-12/12/2009
Jugements (judging):	13-14/12/2009
Ouverture officielle (official opening):	17/12/2009
Ouverture au public (open to the public)	de 17 à 20/12/2009
Remise des prix (trophy presentation)	
Délogement des oiseaux et clôture (delivery of birds and closing)	20/12/2009
Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.:	<b>Ernesto Gracia</b>



# CONFEDERATION ORNITHOLOGIQUE MONDIALE C.O.M.



## SECTIONS ET CLASSES O.M.J./C.O.M. 2009

### SECTION A - CANARIS HARZ -P.E. (BAGUE 1 AN)

Il sera accepté cinq oiseaux d'une même espèce dans chaque classe individuelle.

Stam 4	Classe	Individuel
A 1	chant	A 2
A 3	chant couleur lipochromes autres que jaune	A 4
A 5	chant couleur lipochromes à fond jaune	A 6
A 7	chant couleur mèlanines classiques	A 8
A 9	chant couleur mèlanines non classiques	A 10
A 11	chant/posture	A 12

### SECTION B - CANARIS MALINOIS -P.E. (BAGUE 1 AN)

Il sera accepté cinq (5) oiseaux dans chaque classe individuelle.

Chant		
Stam 4	Classe 1	
Série 2	Classe 2	
Individuel	Classe 3	

### SECTION C - CANARIS TIMBRADOS -P.E. (BAGUE 1 AN)

Il sera accepté cinq (5) oiseaux d'une même espèce dans chaque classe individuelle.

Stam 4	Classe	Individuel
C 1	Chant	C 2

### SECTION D - CANARIS DE COULEUR P. E. (BAGUE 1 AN)

Il sera accepté cinq (5) oiseaux d'une même espèce dans chaque classe individuelle.  
Les oiseaux panachés ne peuvent pas être présentés.

Stam 4	Classe	Individuel
D 1	Lipochromes blanc dominant	D 2

D 3	Lipochromes blanc	D 4
D 5	Lipochromes jaune intensif	D 6
D 7	Lipochromes jaune intensif ailes blanches	D 8
D 9	Lipochromes jaune schimmel	D 10
D 11	Lipochromes jaune schimmel ailes blanches	D 12
D 13	Lipochromes jaune mosaïque mâles	D 14
D 15	Lipochromes jaune mosaïque femelles	D 16
D 17	Lipochromes jaune ivoire intensif	D 18
D 19	Lipochromes jaune ivoire intensif ailes blanches	D 20
D 21	Lipochromes jaune ivoire schimmel	D 22
D 23	Lipochromes jaune ivoire schimmel ailes blanches	D 24
D 25	Lipochromes jaune ivoire mosaïque mâles	D 26
D 27	Lipochromes jaune ivoire mosaïque femelles	D 28
D 29	Lipochromes rouge intensif	D 30
D 31	Lipochromes rouge intensif ailes blanches	D 32
D 33	Lipochromes rouge schimmel	D 34
D 35	Lipochromes rouge schimmel ailes blanches	D 36
D 37	Lipochromes rouge mosaïque mâles	D 38
D 39	Lipochromes rouge mosaïque femelles	D 40
D 41	Lipochromes rouge ivoire intensif	D 42
D 43	Lipochromes rouge ivoire intensif ailes blanches	D 44
D 45	Lipochromes rouge ivoire schimmel	D 46
D 47	Lipochromes rouge ivoire schimmel ailes blanches	D 48
D 49	Lipochromes rouge ivoire mosaïque mâles	D 50
D 51	Lipochromes rouge ivoire mosaïque femelles	D 52
D 53	Albino	D 54
D 55	Lutino/lutino ivoire intensif et schimmel	D 56
D 57	Rubino/rubino ivoire intensif et schimmel	D 58
D 59	Lutino/lutino ivoire mosaïque	D 60
D 61	Rubino/rubino ivoire mosaïque	D 62



D 63	Noir blanc	D 64	D 167	Brun Opale rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 168
D 65	Brun blanc	D 66	D 169	Agate Opale rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 170
D 67	Agate blanc	D 68	D 171	Noir Opale jaune/jaune ivoire mosaïque	D 172
D 69	Isabelle blanc	D 70	D 173	Brun Opale jaune/jaune ivoire mosaïque	D 174
D 71	Noir jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 72	D 175	Agate Opale jaune/jaune ivoire mosaïque	D 176
D 73	Brun jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 74	D 177	Noir Opale rouge/rouge ivoire mosaïque	D 178
D 75	Agate jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 76	D 179	Brun Opale rouge/rouge ivoire mosaïque	D 180
D 77	Isabelle jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 78	D 181	Agate Opale rouge/rouge ivoire mosaïque	D 182
D 79	Noir rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 80	D 183	Phaéo blanc	D 184
D 81	Brun rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 82	D 185	Phaéo jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 186
D 83	Agate rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 84	D 187	Phaéo rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 188
D 85	Isabelle rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 86	D 189	Phaéo jaune/jaune ivoire mosaïque	D 190
D 87	Noir jaune/jaune ivoire mosaïque	D 88	D 191	Phaéo rouge/rouge ivoire mosaïque	D 192
D 89	Brun jaune/jaune ivoire mosaïque	D 90	D 193	Satiné blanc	D 194
D 91	Agate jaune/jaune ivoire mosaïque	D 92	D 195	Satiné jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 196
D 93	Isabelle jaune/jaune ivoire mosaïque	D 94	D 197	Satiné rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 198
D 95	Noir rouge/rouge ivoire mosaïque	D 96	D 199	Satiné jaune/jaune ivoire mosaïque	D 200
D 97	Brun rouge/rouge ivoire mosaïque	D 98	D 201	Satiné rouge/rouge ivoire mosaïque	D 202
D 99	Agate rouge/rouge ivoire mosaïque	D 100	D 203	Noir topaze blanc	D 204
D 101	Isabelle rouge/rouge ivoire mosaïque	D 102	D 205	Brun topaze blanc	D 206
D 103	Noir Pastel blanc	D 104	D 207	Agate topaze blanc	D 208
D 105	Brun Pastel blanc	D 106	D 209	Noir topaze jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 210
D 107	Agate Pastel blanc	D 108	D 211	Brun topaze jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 212
D 109	Isabelle Pastel blanc	D 110	D 213	Agate topaze jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 214
D 111	Noir Pastel jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 112	D 215	Noir topaze rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 216
D 113	Brun Pastel jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 114	D 217	Brun topaze rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 218
D 115	Agate Pastel jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 116	D 219	Agate topaze rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 220
D 117	Isabelle Pastel jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 118	D 221	Noir topaze jaune/jaune ivoire mosaïque	D 222
D 119	Noir Pastel rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 120	D 223	Brun topaze jaune/jaune ivoire mosaïque	D 224
D 121	Brun Pastel rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 122	D 225	Agate topaze jaune/jaune ivoire mosaïque	D 226
D 123	Agate Pastel rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 124	D 227	Noir topaze rouge/rouge ivoire mosaïque	D 228
D 125	Isabelle Pastel rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 126	D 229	Brun topaze rouge/rouge ivoire mosaïque	D 230
D 127	Noir pastel jaune/jaune ivoire mosaïque	D 128	D 231	Agate topaze rouge/rouge ivoire mosaïque	D 232
D 129	Brun pastel jaune/jaune ivoire mosaïque	D 130	D 233	Noir eumo blanc	D 234
D 131	Agate pastel jaune/jaune ivoire mosaïque	D 132	D 235	Brun eumo blanc	D 236
D 133	Isabelle pastel jaune/jaune ivoire mosaïque	D 134	D 237	Agate eumo blanc	D 238
D 135	Noir pastel rouge/rouge ivoire mosaïque	D 136	D 239	Noir eumo jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 240
D 137	Brun pastel rouge/rouge ivoire mosaïque	D 138	D 241	Brun eumo jaune/ jaune ivoire intensif et schimmel	D 242
D 139	Agate pastel rouge/rouge ivoire mosaïque	D 140	D 243	Agate eumo jaune/ jaune ivoire intensif et schimmel	D 244
D 141	Isabelle pastel rouge/rouge ivoire mosaïque	D 142	D 245	Noir eumo rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 246
D 143	Noir Ailes Grises blanc	D 144	D 247	Brun eumo rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 248
D 145	Noir Ailes Grises jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 146	D 249	Agate eumo rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 250
D 147	Noir Ailes Grises rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 148	D 251	Noir eumo jaune/ jaune ivoire mosaïque	D 252
D 149	Noir Ailes Grises jaune/jaune ivoire mosaïque	D 150	D 253	Brun eumo jaune/ jaune ivoire mosaïque	D 254
D 151	Noir Ailes Grises rouge/rouge ivoire mosaïque	D 152	D 255	Agate eumo jaune/ jaune ivoire mosaïque	D 256
D 153	Noir Opale blanc	D 154	D 257	Noir eumo rouge/rouge ivoire mosaïque	D 258
D 155	Brun Opale blanc	D 156	D 259	Brun eumo rouge/rouge ivoire mosaïque	D 260
D 157	Agate Opale blanc	D 158	D 261	Agate eumo rouge/rouge ivoire mosaïque	D 262
D 159	Noir Opale jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 160	D 263	Noir onyx blanc	D 264
D 161	Brun Opale jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 162	D 265	Brun onyx blanc	D 266
D 163	Agate Opale jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 164	D 267	Agate onyx blanc	D 268
D 165	Noir Opale rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 166	D 269	Noir onyx jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 270



D 271	Brun onyx jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 272
D 273	Agate onyx jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 274
D 275	Noir onyx rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 276
D 277	Brun onyx rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 278
D 279	Agate onyx rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 280
D 281	Noir onyx jaune/jaune ivoire mosaïque	D 282
D 283	Brun onyx jaune/jaune ivoire mosaïque	D 284
D 285	Agate onyx jaune/jaune ivoire mosaïque	D 286
D 287	Noir onyx rouge/rouge ivoire mosaïque	D 288
D 289	Brun onyx rouge/rouge ivoire mosaïque	D 290
D 291	Agate onyx rouge/rouge ivoire mosaïque	D 292
D 293	Noir cobalt blanc	D 294
D 295	Brun cobalt blanc	D 296
D 297	Noir cobalt jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 298
D 299	Brun cobalt jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 300
D 301	Noir cobalt rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 302
D 303	Brun cobalt rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 304
D 305	Noir cobalt jaune/jaune ivoire mosaïque	D 306
D 307	Brun cobalt jaune/jaune ivoire mosaïque	D 308
D 309	Noir cobalt rouge/rouge ivoire mosaïque	D 310
D 311	Brun cobalt rouge/rouge ivoire mosaïque	D 312
D 313	Nouvelles mutations en étude ( pas de médailles )	D 314

## SECTION E – CANARIS DE POSTURE P.E. (BAGUE 1 AN)

Il sera accepté cinq (5) oiseaux d'une même espèce dans chaque classe individuelle. Compte tenu de l'ouverture des classes: (lipochromes-mélaniques-panachés, le règlement en vigueur sera respecté comme pour les Stams (réunion des experts à Palaiseau 2006)

### GRUPE I – FRISÉS LOURDS

Stam 4	FRISÉ PARISIEN	Individuel
E 1	Frisé Parisien lipochrome	E 2
E 3	Frisé Parisien mélanine	E 4
E 5	Frisé Parisien panaché	E 6
Stam 4	FRISÉ GÉANT ITALIAN - A.G.I.	Individuel
E 7	A.G.I. lipochrome	E 8
E 9	A.G.I. mélanine	E 10
E 11	A.G.I. panaché	E 12
Stam 4	PADOVAN HUPPÉ	Individuel
E 13	Padovan huppé lipochrome	E 14
E 15	Padovan huppé mélanine	E 16
E 17	Padovan huppé panaché	E 18
Stam 4	PADOVAN NON HUPPÉ	Individuel
E 19	Padovan non huppé lipochrome	E 20
E 21	Padovan non huppé mélanine	E 22
E 23	Padovan non huppé panaché	E 24

### GRUPE II – FRISÉS LÉGERS

Stam 4	FRISÉ du NORD	Individuel
E 25	Frisé du Nord lipochrome	E 26
E 27	Frisé du Nord mélanine	E 28
E 29	Frisé du Nord panaché	E 30
Stam 4	FIORINO HUPPÉ	Individuel
E 31	Fiorino huppé lipochrome	E 32
E 33	Fiorino huppé mélanine	E 34
E 35	Fiorino huppé panaché	E 36
Stam 4	FIORINO NON HUPPÉ	Individuel

E 37	Fiorino non huppé lipochrome	E 38
E 39	Fiorino non huppé mélanine	E 40
E 41	Fiorino non huppé panaché	E 42
Stam 4	MEHRINGER	Individuel
E 43	Mehringner lipochrome	E 44
E 45	Mehringner mélanine	E 46
E 47	Mehringner panaché	E 48

### GRUPE III – FRISÉS LÉGERS avec MAINTIEN SPÉCIFIQUE

Stam 4	FRISÉ du SUD	Individuel
E 49	Frisé du Sud lipochrome	E 50
E 51	Frisé du Sud mélanine	E 52
E 53	Frisé du Sud panaché	E 54
Stam 4	FRISÉ SUISSE	Individuel
E 55	Frisé Suisse lipochrome	E 56
E 57	Frisé Suisse mélanine	E 58
E 59	Frisé Suisse mélanine	E 60
Stam 4	GIBBER ITALICUS	Individuel
E 61	Gibber Italicus lipochrome	E 62
E 63	Gibber Italicus mélanine	E 64
E 65	Gibber Italicus panaché	E 66
Stam 4	GIBOSO ESPAÑOL	Individuel
E 67	Giboso Español lipochrome	E 68
E 69	Giboso Español mélanine	E 70
E 71	Giboso Español panaché	E 72
Stam 4	MELADO TINERFEÑO	Individuel
E 73	Melado Tinerfeño lipochrome	E 74
E 75	Melado Tinerfeño mélanine	E 76
E 77	Melado Tinerfeño panaché	E 78

### GRUPE IV – PLUMAGE LISSE avec MAINTIEN SPÉCIFIQUE

Stam 4	BOSSU BELGE	Individuel
E 79	Bossu Belge lipochrome	E 80
E 81	Bossu Belge mélanine	E 82
E 83	Bossu Belge panaché	E 84
Stam 4	SCOTCH FANCY	Individuel
E 85	Scotch Fancy lipochrome	E 86
E 87	Scotch Fancy mélanine	E 88
E 89	Scotch Fancy panaché	E 90
Stam 4	HOSO JAPONAIS	Individuel
E 91	Hoso Japonais lipochrome	E 92
E 93	Hoso Japonais mélanine	E 94
E 95	Hoso Japonais panaché	E 96
Stam 4	MUNCHENER	Individuel
E 97	Munchener lipochrome	E 98
E 99	Munchener mélanine	E 100
E 101	Munchener panaché	E 102

### GRUPE V – PLUMAGE LISSE + FORME et MAINTIEN

Stam 4	BORDER	Individuel
E 103	Border lipochrome	E 104
E 105	Border mélanine	E 106
E 107	Border panaché	E 108
Stam 4	FIFE FANCY	Individuel
E 109	Fife Fancy lipochrome	E 110



E 111	Fife Fancy mélanine	E 112
E 113	Fife Fancy panaché	E 114
Stam 4	NORWICH	Individuel
E 115	Norwich lipochrome	E 116
E 117	Norwich mélanine	E 118
E 119	Norwich panaché	E 120
Stam 4	YORKSHIRE	Individuel
E 121	Yorkshire lipochrome	E 122
E 123	Yorkshire mélanine	E 124
E 125	Yorkshire panaché	E 126
Stam 4	BERNOIS	Individuel
E 127	Bernois lipochrome	E 128
E 129	Bernois mélanine	E 130
E 131	Bernois panaché	E 132
Stam 4	LLARGUET ESPAÑOL	Individuel
E 133	Llarguet Español lipochrome	E 134
E 135	Llarguet Español mélanine	E 136
E 137	Llarguet Español panaché	E 138
Stam 4	RAZA ESPAÑOLA	Individuel
E 139	Raza Española lipochrome	E 140
E 141	Raza Española mélanine	E 142
E 143	Raza Española panaché	E 144
Stam 4	IRISH FANCY	Individuel
E 145	Irish Fancy lipochrome	E 146
E 147	Irish Fancy mélanine	E 148
E 149	Irish Fancy panaché	E 150

#### GRUPE VI – PLUMAGE LISSE HUPPÉS et PARTENAIRES NON HUPPÉS

Stam 4	LANCASHIRE HUPPÉ (COPPY)	Individuel
E 151	Lancashire huppé	E 152
Stam 4	LANCASHIRE NON HUPPÉ (PLAINHEAD)	Individuel
E 153	Lancashire non huppé	E 164
Stam 4	CRESTED	Individuel
E 155	Crested lipochrome	E 156
E 157	Crested mélanine	E 158
E 159	Crested panaché	E 160
Stam 4	CRESTBRED	Individuel
E 161	Crestbred lipochrome	E 162
E 163	Crestbred mélanine	E 164
E 165	Crestbred panaché	E 166
Stam 4	GLOSTER CORONA	Individuel
E 167	Gloster Corona lipochrome (huppe melanique inclus)	E 168
E 169	Gloster Corona mélanine	E 170
E 171	Gloster Corona panaché	E 172
Stam 4	GLOSTER CONSORT	Individuel
E 173	Gloster Consort lipochrome	E 174
E 175	Gloster Consort mélanine	E 176
E 177	Gloster Consort panaché	E 178
Stam 4	HUPPÉ ALLEMAND	Individuel
E 179	Huppé Allemand lipochrome	E 180
E 181	Huppé Allemand mélanine	E 182
Stam 4	RHEINLÄNDER HUPPÉ	Individuel

E 183	Rheinländer huppé	E 184
Stam 4	RHEINLÄNDER NON HUPPÉ	Individuel
E 185	Rheinländer non huppé	E 186

#### GRUPE VII – PLUMAGE LISSE avec DESSIN SPÉCIFIQUE

Stam 4	LIZARD	Individuel
E 187	Lizard bleu	E 188
E 189	Lizard doré	E 190
E 191	Lizard argenté	E 192

#### GRUPE VIII – NOUVELLES RACES EN ÉTUDE (pas de médaille)

Stam 4	NOUVELLES RACES EN ÉTUDE	Individuel
E 193	Nouvelles Races en étude	E 194

#### SECTION F 1 – EXOTIQUES P.E. (BAGUES DE 1 ET/OU 2 ANS)

Il sera accepté cinq (5) oiseaux d'une même espèce dans chaque classe individuelle. Les oiseaux panachés ne peuvent pas être présentés.

Stam 4	Diamants mandarins	Individuel
F1 1	Gris	F1 2
F1 3	Brun	F1 4
F1 5	Dos pâle gris	F1 6
F1 7	Dos pâle brun	F1 8
F1 9	Masqué gris	F1 10
F1 11	Masqué brun	F1 12
F1 13	Poitrine noire gris, brun, dos pâle, masqué	F1 14
F1 15	Poitrine orange gris, brun, dos pâle, masqué	F1 16
F1 17	Face noire (black-face) gris, brun, dos pâle, masqué	F1 18
F1 19	Joues noires gris, brun, dos pâle, masqué	F1 20
F1 21	Dilué (pastel) gris, brun, dos pâle, masqué	F1 22
F1 23	Topaze (agate) gris, brun, dos pâle	F1 24
F1 25	Phaéo (isabelle)	F1 26
F1 27	Joues grises et brunes	F1 28
F1 29	Poitrine blanche gris, brun	F1 30
F1 31	Blanc, Sellé,	F1 32
F1 33	Becs jaunes toutes couleurs	F1 34
F1 35	Huppé toutes couleurs	F1 36
F1 37	Autres : combinaisons de mutation	F1 38
F1 39	Nouvelles mutations en étude (pas des médailles)	F1 40
Stam 4	Moineaux du Japon	Individuel
F1 41	Noir-brun	F1 42
F1 43	Moka-brun, Rouge-brun	F1 44
F1 45	Noir-gris, Moka-gris, Rouge-gris	F1 46
F1 47	Pastel	F1 48
F1 49	Ailes claires	F1 50
F1 51	Ino	F1 52
F1 53	Perlé gris, brun	F1 54
F1 55	Blanc, Sellé	F1 56
F1 57	Huppé, Frisé toutes couleurs	F1 58
F1 59	Autres : combinaisons de mutati	F1 60
F1 61	Nouvelles mutations en étude (pas des médailles)	F1 62
Stam 4	Padda	Individuel
F1 63	Gris	F1 64



F1 65	Blanc	F1 66
F1 67	Pastel	F1 68
F1 69	Opale	F1 70
F1 71	Phaéo (isabelle)	F1 72
F1 73	Topaze	F1 74
F1 75	Combinaison de mutations	F1 76
F1 77	Nouvelles mutations en étude (pas de médailles)	F1 78
<b>Stam 4</b>	<b>Diamant de Gould</b>	<b>Individuel</b>
F1 79	Classique tête rouge	F1 80
F1 81	Classique tête noire	F1 82
F1 83	Classique tête orange	F1 84
F1 85	Poitrine Blanche tête rouge, tête noire, tête orange	F1 86
F1 87	Pastel 1 facteur, 2 facteurs, (jaune et bleu poitrine classique)	F1 88
F1 89	Pastel 1 facteur, 2 facteurs, (jaune et bleu poitrine blanche)	F1 90
F1 91	Bleu tête rouge, tête noire, tête orange	F1 92
F1 93	Bleu Poitrine blanche combinaison	F1 94
F1 95	Poitrine lilas	F1 96
F1 97	Autres : combinaisons de mutations	F1 98
F1 99	Nouvelles mutations en étude (pas de médailles)	F1 100
<b>Stam 4</b>	<b>Diamants à longue queue</b>	<b>Individuel</b>
F1 101	Classique	F1 102
F1 103	Brun	F1 104
F1 105	Topaze	F1 106
F1 107	Phaéo	F1 108
F1 109	Ino	F1 110
F1 111	Gris	F1 112
F1 113	Nouvelles mutations en étude (pas de médailles)	F1 114
<b>Stam 4</b>	<b>Diamants à gouttelettes</b>	<b>Individuel</b>
F1 115	Classique	F1 116
F1 117	Brun	F1 118
F1 119	Opale	F1 120
F1 121	Bec et croupion jaune	F1 122
F1 123	Autres combinaisons de mutations (= combinaisons de tout ce qui est repris ci-dessus)	F1 124
F1 125	Nouvelles mutations en étude (pas de médailles)	F1 126
<b>Stam 4</b>	<b>Diamants à bavette</b>	<b>Individuel</b>
F1 127	Classique	F1 128
F1 129	Brun	F1 130
F1 131	Phaéo (isabelle)	F1 132
F1 133	Ino	F1 134
F1 135	Nouvelles mutations en étude (pas de médailles)	F1 136
<b>Stam 4</b>	<b>Diamants modeste</b>	<b>Individuel</b>
F1 137	Classique	F1 138
F1 139	Isabelle	F1 140
F1 141	Nouvelles mutations en étude (pas de médailles)	F1 142
<b>Stam 4</b>	<b>Diamants ruficauda</b>	<b>Individuel</b>
F1 143	Classique	F1 144
F1 145	Masque jaune	F1 146
F1 147	Pastel	F1 148
F1 149	Autres : combinaisons de mutation	F1 150

F1 151 Nouvelles mutations en étude (pas de médailles) F1 152

## SECTION F 2 – EXOTIQUES P.E. (BAGUES DE 1 ET/OU 2 ANS)

Il sera accepté cinq (5) oiseaux d'une même espèce dans chaque classe individuelle. Les oiseaux panachés ne peuvent pas être présentés.

Stam 4	Fringillidés	Individuel
F2 1	serins (Genre Serinus)	F2 2
F2 3	tarins (Genre Carduelis)	F2 4
F2 5	verdiers, chardonnerets, linottes (genre carduelis), pinsons-loriot (genre Linergus), pinson nuque d'or (genre Pyrrprolectes)	F2 6
F2 7	carpodaques (genre Carpodarcus), leucostictes (genre Leucosticta), callacanthis (genre Callacanthis), dur bec (genre Pinicola)	F2 8
F2 9	bouvreuils (genre Pyrrhula extotique), (genre Rhodopechys), (genre Uragus), (genre Urocynchramus).	F2 10
F2 11	pinsons bleus (genre Fringilla), gros bec (genre haematospiza, genre Eophona, genre Mycerobas, genre Hesperiphona, genre Rynchostruthus, genre Neospiza.	F2 12
F2 13	mutations des classes 1 à 12	F2 14
Stam 4	Emberézidés	Individuel
F2 15	Bruants ( genre Emberiza, genre Calcarius, genre Plectrophenax, genre Melospiza, genre Zonotrichia, genre Junco). Papes (genre Passerina), Boutons d'or (genre Sicalis), pinsons américains (genre Ammodramus, genre Spizella, genre Aimophila, genre Calamospiza, genre Pooecetes, genre Chondestes, genre Amphispiza, genre Torreornis, genre Oriturus),tohis (genre Pipilo, genre Melozone, genre Arremon, genre Arremonops, genre Atlapetes, genre Pezopetes, genre Pselliophorus, genre Lysurus).	F2 16
F2 17	Sporophiles (genre Sporophila, genre Oryzoborus). Chanteurs de Cuba (genre Tiaris). Jacarini (genre Volatinia). Loxigelles (genre Loxigella). Pinsons huppés (genre Coryphospingus). Cardinaux nains (genre Lophospingus).	F2 18
F2 19	Cardinaux ( genre Cardinalis, genre Pyrruloxia, genre Gubernatrix, genre Guiraca, genre Pheucticus ). Paroaires ( genre Paroaria )	F2 20
F2 21	mutations des classes 15 à 20	F2 22
Stam 4	Passeridés - Plocéidés	Individuel
F2 23	Moineaux (genre Passer), (genre Petronia), nivrolles (genre Montifringilla), tisserins (genre Ploceus, genre Foudia, genre Euplectes, genre queléa)	F2 24
F2 25	mutations de la classe 23 e 24	F2 26
Stam 4	Estrildidés	Individuel
F2 27	pytilies (genre Pytilia), bengali vert (genre Mandigoa), bengali tacheté (genre Clytospiza).	F2 28
F2 29	amaranthes (genre Hypargos), astrild (genre Euschistopiza), pyrenestes (genre Pyrenestes), astrild (genre Parmoptila), loxies (genre Spermophaga).	F2 30
F2 31	amaranthes (genre Lagonosticta), négrettes (genre Nigrita).	F2 32
F2 33	astrilds (genre Estrilda).	F2 34
F2 35	bengalis (genre Amandava), (genre Nesocharis), (genre Cryptospiza), astrilds caille (genre Ortygospiza).	F2 36
F2 37	cordons bleus et grenadins (genre Uraeginthus).	F2 38
F2 39	mutations des classes 27 à 38	F2 40
F2 41	amadines (genre Amadina).	F2 42
F2 43	becs d'argent (Lonchura cantans), becs de plomb (Lonchura malabarica), spermetes à tête grise (lonchura gdseicapilla).	F2 44
F2 45	spermetes (genre Lonchura).	F2 46
F2 47	capucins, dominos, damiers (genre Lonchura).	F2 48
F2 49	donacoles, nonnes (genre Lonchura), paddas non repris en classe F1 (genre Padda).	F2 50



F2 51	mutations des classes 41 à 50	F2 52
F2 53	diamants (genre Erythrura).	F2 54
F2 55	diamants (genre Oreostruthus), (genre Neochmia), (genre Emblema), (genre Stagonopleura).	F2 56
F2 57	diamants (genre Poephila), (genre Taeniopygia).	F2 58
F2 59	combassous et veuves (genre Vidua).	F2 60
F2 61	mutations des classes 53 à 60.	F2 62
Stam 4	Frugivores, Insectivores -Nectarivores	Individuel
F2 63	Muscicapidés (merles, grives, shammas), Sturnidés (étoumeaux, merles et étourneaux métalliques, spréos, martins, mainates, choucadors, piquebecufs), Pychnonoctidés (bulbuls).	F2 64
F2 65	Corvidés (pies, corneilles, geais, piroelles); Timalidés (garrulax), Tyranidés (tyrans).	F2 66
F2 67	Timalidés (leothrix, sibias, mesias, yhuna, minla), Pipridés (manakins), Muscicapidés (gobes mouches, cossyphes), Zostéropidés (zostérops), Paridés (mésanges).	F2 68
F2 69	Ramphastidés (toucans, toucanets, araqaris), Musophagidés (touracos), Cotingidés (cotingas), Eurylaïmidés (eurylaïmes), Trogonidés (quetzal, trogons, couroucous), Collidés (collious).	F2 70
F2 71	Méropidés (guépriers), Galbulidés (jacamars), Momotidés (momots), Coracidés (rolliers), Mégalaimidés (barbus), Lybiidés (barbicans), Oriolidés (loriots), Irénidés (verdins), Embérézidés (orioles, cassiques, carouges), Pucidés (pics), Viréonidés (viréos), Alcédinidés (martins pêcheurs, martins chasseurs), Campéphagidés (minivels).	F2 72
F2 73	Embérézidés (tangaras, euphones, cailistes, sucziers, chlorophones, dactis, parulines).	F2 74
F2 75	Trochilidés (tous les colibris), Nectarinidés (souimangas), Embérézidés (guitt-guitts).	F2 76
F2 77	mutations des classes 63 à 75.	F2 78
F2 79	espèces non prévues aux classes 1 à 77	F2 80

## SECTION G 1 - FAUNE EUROPEENNE A PHENOTYPE SAUVAGE P.E. (BAGUES 1 ET/OU 2 ANS)

Il sera accepté cinq (5) oiseaux d'une même espèce dans chaque classe individuelle. Les oiseaux panachés ne peuvent pas être présentés.

Stam 4	Faune européenne a phenotype sauvage	Individuel
G1 1	Chardonneret élégant (carduelis carduelis) toutes sous-espèces sauf c. caniceps et c. paropansi	G1 2
G1 3	Serin cini (serinus serinus), venturon montagnard (s. citrinella), venturon corse (s. c. corsicana)	G1 4
G1 5	Verdier d'Europe (carduelis chloris)	G1 6
G1 7	Sizerin cabaret (carduelis flammea cabaret)	G1 8
G1 9	Sizerin flammé (carduelis flammea flammea, c. f. rostrata, c. f. islandica, c. f. holboellii)	G1 10
G1 11	Sizerin blanchâtre (carduelis flammea hornemanni, c. f. exlipes)	G1 12
G1 13	Tarin des Aulnes (carduelis spinus)	G1 14
G1 15	Linotte mélodieuse (carduelis cannabina)	G1 16
G1 17	Linotte à bec jaune (carduelis flavirostris)	G1 18
G1 19	Roselin cramois (carpodacus erythrinus) & bouvreuil githagine (rhodopechys githaginea)	G1 20
G1 21	Pinson des arbres (fringilla coelebs) & pinson du Nord (f. montifringilla)	G1 22
G1 23	Bec-croisé des sapins (loxia curvirostra), bec-croisé d'Écosse (l. scotica), bec-croisé perroquet (l. pyropsittacus) & bec-croisé bifascié (l. leucoptera) sauf loxia luzoniensis (bec-croisé de l'Himalaya)	G1 24
G1 25	Gros-bec casse noix (coccyzus coccyzus) & dur-bec des sapins (pinicola enucleator)	G1 26
G1 27	Bouvreuil pivoine (pyrrhula pyrrhula) toutes sous-espèces sauf p. murina, p. p. cineracea, p. griseiventris, p. rosacea.	G1 28

G1 29	Tous les bruants ; bruant jaune (emberiza citrinella), bruant Zizi (e. cirius), bruant auréolé (e. aureola), bruant mélanocéphale (e. melanocephala), bruant proyer (e. calandra), bruant fou (e. cia), bruant ortolan (e. hortulana), bruant cendrillard (e.caesia), bruant des roseaux (e. schoeniclus), bruant nain (e. pusilla), bruant rustique (e. rustica), bruant des neiges (plectrophenax nivalis) & bruant lapon (calcarius lapponicus).	G1 30
G1 31	tous les moineaux européens ; moineau domestique (passer domesticus), moineau espagnol (p. hispaniolensis), moineau friquet (p. montanus), moineau soulcie (petronia petronia) & niverolle alpine (montifringilla nivalis)	G1 32
G1 33	Étourneau (Sturnus vulgaris, sturnus unicolor), martin roselin (pastor roseus) & jaseur de Bohême (bombycilla garrulus)	G1 34
G1 35	Merle noir (turdus merula), merle à plastron (t. torquatus), merle de roche (monticola saxatilis), merle bleu (m. solitarius), grive musicienne (t. philomelos), grive litorne (t. pilaris), grive mauvis (t. iliacus) & grive draine (t. viscivorus).	G1 36
G1 37	choucas des Tours (corvus monedula), corneille noire (c. corone), corneille mantelée (c. c. cornix), grand corbeau (c. corax), grave à bec rouge (pyrrhocorax pyrrhocorax), chocard à bec jaune (p. graculus), pie bavarde (pica pica), pie bleu (cyanopica cyanus), geai des chênes (garrulus glandarius) casse noix moucheté (nucifraga caryocatactes).	G1 38
G1 39	autres espèces des genres et familles non reprises dans les classes précédentes.	G1 40

## SECTION G 2 - VARIETES DOMESTIQUEES D'ESPECES DE LA FAUNE EUROPEENNE P.E. (BAGUES 1 ET/OU 2 ANS)

Il sera accepté cinq (5) oiseaux d'une même espèce dans chaque classe individuelle. Les oiseaux panachés ne peuvent pas être présentés.

Stam 4	Varietes domestiquees d'espèces de la faune européenne	Individuel
G2 1	mutation de chardonneret élégant brun	G2 2
G2 3	mutation de chardonneret élégant agate	G2 4
G2 5	mutation de chardonneret élégant isabelle	G2 6
G2 7	mutation de chardonneret élégant satiné (toutes couleurs), pastel (toutes couleurs), tête blanche (toutes couleurs), blanc à masque orange & mutation jaune.	G2 8
G2 9	mutation de verdier d'Europe brun	G2 10
G2 11	mutation de verdier d'Europe agate	G2 12
G2 13	mutation de verdier d'Europe isabelle	G2 14
G2 15	mutation de verdier d'Europe satiné (toutes couleurs), pastel (toutes couleurs).	G2 16
G2 17	mutation de tarin des aulnes brun	G2 18
G2 19	mutation de tarin des aulnes agate	G2 20
G2 21	mutation de tarin des aulnes isabelle	G2 22
G2 23	mutation de tarin des aulnes dilué et double dilué (toutes couleurs) et ivoire (en phenotype sauvage, agate, brun & isabelle) remarque ; tous les ivoires dilués et double dilué sont interdits.	G2 24
G2 25	mutation de sizerin brun	G2 26
G2 27	mutation de sizerin agate	G2 28
G2 29	mutation de sizerin isabelle	G2 30
G2 31	de sizerin facteur foncé (toutes couleurs), pastel (toutes couleurs) & phaeo.	G2 32
G2 33	mutation de bouvreuil pivoine brun	G2 34
G2 35	mutation de bouvreuil pivoine phenotype sauvage pastel	G2 36
G2 37	mutation de bouvreuil pivoine brun pastel	G2 38
G2 39	mutation de bouvreuil pivoine jaune & blanc	G2 40



G2 41	mutation de pinson des arbres brun	G2 42
G2 43	mutation de pinson des arbres agate	G2 44
G2 45	mutation de pinson des arbres isabelle	G2 46
G2 47	mutation de pinson des arbres opale en phénotype sauvage en agate et en brun.	G2 48
G2 49	mutation de moineau domestique et friquet brun	G2 50
G2 51	mutation de moineau domestique agate	G2 52
G2 53	mutation de moineau domestique isabelle	G2 54
G2 55	mutation de moineau domestique ; phaeo, phénotype sauvage opale, blanc à yeux noirs, albinos, lutino ivoire, satiné, brun pastel et moineau friquet phénotype sauvage opale et brun opale.	G2 56
G2 57	mutation brun de l'étourneau sansonnet, grive musicienne et de la pie bavarde.	G2 58
G2 59	mutation agate de l'étourneau sansonnet	G2 60
G2 61	mutation isabelle de l'étourneau sansonnet (néant)	G2 62
G2 63	mutation autre de merle blanc, albinos, phénotype sauvage pastel, étourneau sansonnet phaeo, grive musicienne albinos, satiné et geai des chênes opale.	G2 63
G2 65	mutation d'espèces non reprises ci-dessus (sans médaille), en étude.	G2 66

### SECTION H - HYBRIDES P.E. (BAGUES 1 ET/OU 2 ANS)

Il sera accepté cinq (5) oiseaux d'une même espèce dans chaque classe individuelle.

Stam 4	Hybrides	Individuel
H 1	hybride noir-brun de canari X carduelis européens et vice versa (couleur classique)	H 2
H 3	hybride noir-brun de canari X autres européens et vice versa (couleur classique)	H 4
H 5	hybride noir-brun de canari X serinus exotiques et vice versa (couleur classique)	H 6
H 7	hybride noir-brun de canari X autres exotiques et vice versa (couleur classique)	H 8
H 9	hybride muté de canari X carduelis européens et vice versa	H 10
H 11	hybride muté de canari X autres européens et vice versa	H 12
H 13	hybride muté de canari X serinus exotiques et vice versa	H 14
H 15	hybride muté de canari X autres exotiques et vice versa	H 16
H 17	hybride exotique X exotique (de fringillidés et emberizidés entre eux) de couleur classique	H 18
H 19	hybride exotique X exotique (d'estrildidés entre eux) de couleur classique	H 20
H 21	hybride muté ; exotique X exotique (de fringillidés et emberizidés entre eux)	H 22
H 23	hybride muté ; exotique X exotique (d'estrildidés entre eux)	H 24
H 25	hybride faune européenne (loxia ou pyrrhula) X faune Européenne (couleur classique)	H 26
H 27	hybride faune européenne autres X faune européenne autres (couleur classique)	H 28
H 29	hybride muté de faune européenne (loxia ou pyrrhula) X faune européenne	H 30
H 31	hybride muté de faune européenne autre X faune européenne autre	H 32
H 33	hybride de serinus exotique X faune européenne et vice versa (couleur classique)	H 34
H 35	hybride autres exotiques X faune européenne et vice versa (couleur classique)	H 36
H 37	hybride muté de serinus exotique X faune européenne et vice versa	H 38
H 39	hybride muté autres exotiques X faune européenne et vice versa	H 40
H 41	hybride panaché (tous)	H 42

### SECTION I - PERRUCHES ONDULEES P.E. DE POSTURE (BAGUES DE 1 ET / OU 2 ANS)

Il sera accepté cinq (5) oiseaux d'une même espèce dans chaque classe individuelle. Il ne sera accepté qu'une combinaison avec maximum 4 mutations.

Stam 4	Perruches ondulées P.E. de posture	Individuel
I 1	Normales vert clair	I 2

I 3	Normales bleu clair	I 4
I 5	Normales gris-vert	I 6
I 7	Normales gris	I 8
I 9	Normales ardoisée (slade)	I 10
I 11	Normales série verte et bleue avec facteur foncé (1 ou 2)	I 12
I 13	Opalines série verte y compris facteur foncé	I 14
I 15	Opalines série bleue y compris facteur foncé	I 16
I 17	Normales cinnamon série verte y compris facteur foncé	I 18
I 19	Normales cinnamon série bleue y compris facteur foncé	I 20
I 21	Opalines cinnamon série verte y compris facteur foncé	I 22
I 23	Opalines cinnamon série bleue y compris facteur foncé	I 24
I 25	Tous les Masques jaunes des classes 1 à 24 (Série Bleue)	I 26
I 27	Toutes les Ailes claires y compris les Opalines et les Arc en ciel (y compris aussi toutes les ailes claires masque jaunes).	I 28
I 29	Toutes les Diluées en jaune et blanc - Toutes les ailes grises en normales et opalines (y compris les masques jaunes en diluées et ailes grises dans la série bleue)	I 30
I 31	Toutes les Fallows - Normales et opalines (y compris les fallows masques jaunes dans la série bleue)	I 32
I 33	Tous les Corps clairs d'Easley et du Texas - normales et opalines - et les sellés (y compris les masques jaunes dans la série bleue)	I 34
I 35	Tous les Inos (y compris les masques jaunes dans la série bleue)	I 36
I 37	Toutes les perlées double facteur série verte et bleue (y compris les masques jaunes dans la série bleue).	I 38
I 39	Toutes les Ailes en dentelles - normales et opalines (y compris les masques jaunes dans la série bleue).	I 40
I 41	Toutes les Pies récessives, les jaunes et blanches aux yeux noirs normales cinnamon et opalines (y compris les masques jaunes dans la série bleue)	I 42
I 43	Toutes les Pies australiennes et hollandaises - normales cinnamon et opalines (y compris les masques jaunes dans la série bleue).	I 44
I 45	Toutes les Perlées 1 Facteur (1 - 26) (y compris les masques jaunes dans la série bleue)	I 46
I 47	Toutes les perruches ondulées Huppées des séries vertes et bleues (1- 46) (y compris les masques jaunes dans la série bleue)	I 48
I 49	Toutes les autres perruches ondulées (sans Médailles)	I 50

### SECTION I 2 - PERRUCHES ONDULEES DE COULEUR P.E. (BAGUES DE 1 ET / OU 2 ANS).

Les mutations reconnues sont les memes de la section I1

Stam 4	Perruches ondulées de couleur	Individuel
1	Normales	2
3	Cinnamons	4
5	Opalines et Opaline cinnamons	6
7	Ailes claires et Ailes grises	8
9	Perlées (Spangles)	10
11	Piés dominants	12
13	Piés récessifs	14
15	Ailes en dentelle (Lacewings), Corps clairs et Fallows	16
17	Inos, Perlées double facteur	18
19	Tous les autres mutations	20



Dans les Sections J, K, L, M et N, il ne sera accepté qu'une combinaison maximum de 4 mutations. Les oiseaux panachés doivent être engagés dans les Classes «Autres mutations» de chaque Section.

## SECTION J - AGAPORNIS - (BAGUES 1 ET/OU 2 ANS)

Stam 4	Agapornis	Individuel
J 1	Roseicollis Vert	J 2
J 3	Roseicollis Face orange	J 4
J 5	Roseicollis Bleu de mer / Acqua	J 6
J 7	Roseicollis Bleu de Mer Face Blanche/Turquoise	J 8
J 9	Roseicollis - Tous les doubles facteurs	J 10
J 11	Roseicollis Opaline	J 12
J 13	Roseicollis Cinnamon	J 14
J 15	Roseicollis Pastel/Pallid	J 16
J 17	Roseicollis Ailes Grises/Dilué	J 18
J 19	Roseicollis Tous les doubles facteur: Opaline; Cinnamon; Pastel/Palidé; Ailes grises/Dilué	J 20
J 21	Roseicollis Inos	J 22
J 23	Roseicollis: Autres mutations série verte	J 24
J 25	Roseicollis: Autres mutations série bleue	J 26
J 27	Personata couleur sauvage	J 28
J 29	Personata mutations série verte	J 30
J 31	Personata mutations série bleue	J 32
J 33	Fischeri couleur sauvage	J 34
J 35	Fischeri mutations série verte	J 36
J 37	Fischeri mutations série bleue	J 38
J 39	Liliana couleur sauvage	J 40
J 41	Liliana mutations série verte	J 42
J 43	Liliana mutations série bleue	J 44
J 45	Nigrigenis couleur sauvage	J 46
J 47	Nigrigenis mutations série verte	J 48
J 49	Nigrigenis mutations série bleue	J 50
J 51	Taranta couleur sauvage	J 52
J 53	Taranta mutations	J 54
J 55	Pullaria couleur sauvage	J 56
J 57	Pullaria mutations	J 58
J 59	Cana couleur sauvage	J 60
J 61	Cana mutations	J 62
J 63	Tous les autres mutations en étude (sans médaille)	J 64

## SECTION K - PERRUCHES AUSTRALIENNES P.E. ( Neophema - Nymphicus-Platycercus, etc.) - (BAGUES 1 ET/OU 2 ET/OU 3 ET/OU 4 ANS)

Stam 4	Néophema spp et Bourkii spp : 2 ans	Individuel
K 1	Neophema splendida couleur sauvage	K 2
K 3	Neophema splendida mutations	K 4
K 5	Neophema pulchella couleur sauvage	K 6
K 7	Neophema pulchella mutations	K 8
K 9	Neophema elegans, couleur sauvage	K 10
K 11	Neophema elegans, mutations	K 12
K 13	Neophema chrysostoma & chrysogaster c. sauvage	K 14
K 15	Neophema chrysostoma & chrysogaster, mutations	K 16
K 17	Neophema bourkii, c. sauvage	K 18
K 19	Neophema bourkii, tous opalines	K 20
K 21	Neophema bourkii, tous les autres mutations	K 22
Stam 4	Nymphicus hollandicus: 2 ans	Individuel

K 23	Nymphicus hollandicus couleur sauvage	K 24
K 25	Toutes les mutations Face Blanche y compris les perlées Face Blanche	K 26
K 27	Toutes les mutations Perlées (sauf face blanche)	K 28
K 29	Toutes les autres mutations ou combinaisons de couleurs	K 30

Stam 4	Psephotus spp, Cyanoramphus spp, Lathamus : 3 ans	Individuel
K 31	Psephotus & Northiella, couleur sauvage	K 32
K 33	Psephotus & Northiella, mutations	K 34
K 35	Cyanoramphus & Lathamus, couleur sauvage	K 36
K 37	Cyanoramphus & Lathamus, mutations	K 38
Stam 4	Barnardius spp, Polytelis spp: 3 ans	Individuel
K 39	Barnardius couleur sauvage	K 40
K 41	Polytelis couleur sauvage	K 42
K 43	Toutes les mutations (25 - 28)	K 44
Stam 4	Platycercus spp, Purpureicephalus : 3 ans	Individuel
K 45	Platycercus eximius, couleur sauvage	K 46
K 47	Platycercus eximius, mutations	K 48
K 49	Autres Platycercus; purpureicephalus, c. sauvage	K 50
K 51	Autres Platycercus; purpureicephalus, mutations	K 52
Stam 4	Eunymphicus spp, Alisterus spp, Aprosmictus spp: 4 ans	Individuel
K 53	Eunymphicus, Alisterus, Aprosmictus couleur sauvage	K 54
K 55	Toutes les mutations (35 - 36)	K 56

## SECTION L - PERRUCHES ASIATIQUES ET AFRICAINES (BAGUES 1 ET/OU 2 ET/OU 3 ET/OU 4 ANS)

Stam 4	Psittacula krameri : 4 ans	Individuel
L 1	Psittacula k. krameri et manillensis: c. sauvage	L 2
L 3	Psittacula k. krameri et manillensis: mut. série verte	L 4
L 5	Psittacula k. krameri et manillensis: mut. série bleue	
Stam 4	Psittacula (autres) : 4 ans	Individuel
L 7	Psittacula cyanocephala - roseata - himalayana couleur sauvage	L 8
L 9	Psittacula longicauda - alexandri - columboides couleur sauvage	L 10
L 11	Psittacula derbiana - eupatria couleur sauvage	L 12
L 13	Toutes les mutations (5 - 9)	L 14

## SECTION M : PERRUCHES AMERICAINES P.E. (BAGUES 1 ET/OU 2 ET/OU 3 ANS)

Stam 4	Forpus coelestis: 2 ans	Individuel
M 1	Forpus coelestis: couleur sauvage	M 2
M 3	Forpus coelestis: mutations	M 4
M 5	Forpus conspicillatus: couleurs sauvages	M 6
M 7	Forpus conspicillatus: mutations	M 8
M 9	Forpus passerinus: couleur sauvage	M 10
M 11	Forpus passerinus: mutations	M 12
M 13	Tous les autres Forpus: couleurs sauvages	M 14
M 15	Tous les autres Forpus: mutations	M 16
Stam 4	Bolborhynchus lineola: 2 ans	Individuel
M 17	Bolborhynchus lineola: couleur sauvage	M 18
M 19	Bolborhynchus lineola: mutations série verte	M 20
M 21	Bolborhynchus lineola: mutations série bleue	M 22
Stam 4	Bolborhynchus autres que Bolborhynchus lineola, Brotogeris spp - Psilopsiagon spp : 2 ans	Individuel
M 23	Couleur sauvage	M 24
M 25	Toutes les mutations (13 - 14)	M 26



Stam 4	Pyrrhura spp, Aratinga spp, Guarouba spp : 3 ans	Individuel
M 27	Pyrrhura : couleur sauvage	M 28
M 29	Aratinga, Guarouba, Nandayus : couleurs sauvage	M 30
M 31	Toutes les mutations y compris les Pyrrhura hypoxantha (25 - 28)	M 32
Stam 4	Cyanoliseus spp, Enicognathus spp, Myiopsitta, etc ...: 3 ans	Individuel
M 33	Couleur sauvage	M 34
M 35	Toutes les mutations (23 - 24)	M 36

### SECTION N - PERROQUETS - CACATUA - ARA - LORIS - LORRIQUETS - LORRICOLES P.E. (BAGUES 1 ET/OU 2 ET/OU 3 ET/OU 7 ANS)

Stam 4	Amazona spp : 7 ans	Individuel
N 1	Amazona : couleur sauvage	N 2
Stam 4	Ara spp, Diopsittaca spp, Anodorhynchus spp: 7 ans	Individuel
N 3	Ara: couleur sauvage	N 4
N 5	Diopsittaca, Anodorhynchus: couleur sauvage	N 6
Stam 4	Cacatua spp, Eolophus : 7 ans	Individuel
N 7	Cacatua ssp	N 8
Stam 4	Poicephalus spp, Coracopsis spp, Psittacus spp: 3 ans	Individuel
N 9	Poicephalus : couleur sauvage	N 10
N 11	Coracopsis, Psittacus : couleur sauvage	N 12
Stam 4	Eclectus spp, Nestor, Tanygnathus, Deroptyus : 7 ans	Individuel
N 13	Eclectus, Nestor, Tanygnathus, Deroptyus	N 14
Stam 4	Pionus spp, Pionites spp, Triclaria : 3 ans	Individuel
N 15	Pionus, Pionites : couleur sauvage	N 16
N 17	Toutes les mutations (1-16)	N 18
Stam 4	Charmosyna, Cyclopsitta, Glossopsitta, Loriculus, Neopsittacus, Oreopsittacus, Phigys, psittaculirostri Vini : 2 ans	Individuel
N 19	Couleur sauvage	N 20
Stam 4	Eos spp, Pseudos spp: 3 ans	Individuel
N 21	Couleur sauvage	N 22
Stam 4	Tricoglossus spp: 3 ans	Individuel
N 23	Couleur sauvage	N 24
Stam 4	Chalcopsitta spp, Lorius spp : 3 ans	Individuel
N 25	Couleur sauvage	N 26
N 27	Toutes les mutations (17 - 23) - Age selon Type sauvage	N 28

### SECTION O - COLOMBES ET PIGEONS EXOTIQUES P.E. ( BAGUES ! ET/OU 2 ANS

Il sera accepté cinq (5) oiseaux d'une même espèce dans chaque classe individuelle. Les oiseaux panachés ne peuvent pas être présentés.

Stam 4	Genres Geopelia (5 espèces répertoriées), Oena. (1 espèce)	Individuel
O 1	colombe placide (G. placida), colombe de Maugé (G. maugéus), colombe zébrée (G. striata), colombe humérale (G. humeralis), colombe masque de fer (O. capensis) ; tous en couleur classique	O 2
O 3	colombe diamant (G. cuneata) et ses mutations	O 4
Stam 4	Genres Streptopelia (15 espèces répertoriées), Turtur (5 espèces), Zenaïda (ó espèces)	Individuel
O 5	tourterelle des bois (S. turtur), tourterelle à poitrine rose (S. lugens), tourterelle orientale (S. orientalis), tourterelle maillée (S. senegalensis), tourterelle de Chine (S. chinensis), tourterelle pleureuse (S. decipens), tourterelle vineuse (S. vinacea), tourterelle du Cap (S. capicola), tourterelle birmane (S. tranquebarica), tourterelle à collier (S. semitorquata), tourterelle turque (S. decaoto), tourterelle de Reichenow (S. reichenovii), tourterelle à double collier (S. bitorquata), tourterelle de l'Amadoua (S. hypopyrrha), tourterelle d'Abyssinie (T. abyssinicus), tourterelle émeraude (T. chalcospilos), tourterelle africaine (T. afer), tourterelle tambourine (T. tympanistris), tourterelle demoiselle (T. brehmeri), tourterelle triste (Z. macroura), tourterelle des Galapagos (Z. galapagoensis), etc. ; tous en couleur classique.	O 6

O 7	tourterelle rieuse (S. roseigrisira) et ses mutations	O 8
Stam 4	Genres Columbina (9 espèces), Claravis (3 espèces), Metriopelia (4 espèces), Uropelia (1 espèce), Leptotila (11 espèces), Starmaenas (1 espèce)	Individuel
O 9	colombe écaillée (C. squamata), colombe inca (C. inca), colombe picui (C. picui), colombe à bandeau grenat (C. cruziana), colombe minute (C. minuta), colombe passerine (C. passerina), colombe de Bucklei (C. buckleyi), colombe talpacotte (C. talpacoti), colombe bleutée (Cl. pretiosa), colombe de Grenade (L. wellsii), colombe de la Jamaïque (L. jamaicensis), etc. ; tous en couleur classique.	O 10
Stam 4	Genres Gallicolumba (19 espèces). Geotrvgn 15 espèces)	Individuel
O 11	colombe poignardée (Gal. Luzonica), colombe à poitrine dorée (Gal. Rufigula), colombe tristigmate (Gal. Tristigmata), colombe de Bartlett (Gal. Criniger), colombe de Jobi (Gal. Jobiensis), colombe de Palau (Gal. Canifrons), colombe de Stair (Gal. Stairi), colombe à joues blanches (Geo. chryisia), colombe rouge des montagnes (Geo. Montana), colombe versicol (Geo. Versicolor), colombe à moustaches (Geo. Mystacea), etc. ; tous en couleur classique.	O 12
Stam 4	Genres Phaps (3 espèces). Chalcophaps (2 espèces), Geophaps (4 espèces), Henicophaps (2 espèces), Petrophassa (2 espèces), Macropygia (10 espèces), Reinwardtoena (2 espèces), Turacoena (2 espèces).	Individuel
O 13	colombe lumachelle (Ph. Chalcoptera), colombe arlequin (Ph. Histronica), colombe élégante (Ph. elegans), colombe turvert (C. indica), colombe plumifère (G. plumifera), colombe lophote (G. lophotes), colombe à queue barrée (M. onchal), etc.; tous en couleur classique.	O 14
Stam 4	Genres Columba (54 espèces), Leucosarcia (1 espèce)	Individuel
O 15	pigeon tigré (C. maculosa), pigeon à couronne blanche (C. leucocephala), pigeon jounud (C. corensis), pigeon de Cayenne (C. cayennensis), pigeon du Pérou (C. oenops), pigeon picazzuro (C. picazzuro), pigeon de Guinée (C. guinea), pigeon colombin (C. oenas), pigeon biset (C. livia), pigeon ramier (C. palumbus), pigeon cendré (C. pulchricollis), colombine Wonga (L. melanoleuca), etc. ; tous en couleur classique.	O 16
Stam 4	Genres Ptilinopus (51 espèces), Treron (23 espèces), Caloenas (1 espèce), et autres genres non repris aux classes 1 à-12	Individuel
O 17	ptilope superbe (P. superbus), ptilope à front d'or (P. aurantiifrons), pigeon de Nicobar (C. nicobarica), etc. ; tous en couleur classique.	O 18
O 19	mutations et aberrations toutes espèces des classes 1 à 17, sauf 3 et 7	O 20
O 21	nouvelles mutations en étude (pas de médailles)	O 22

Remarques :

- les listes d'espèces figurant en regard de chaque classe ne sont pas exhaustives.
- elles correspondent aux espèces le plus souvent présentes en concours

### SECTION P - CAILLES - COLINS P.E. ( BAGUES 1 ET/OU 2 ANS )

Il sera accepté cinq (5) oiseaux d'une même espèce dans chaque classe individuelle. Les oiseaux panachés ne peuvent pas être présentés.

- Référence taxonomique: systématique établie par SIBLEY et MONROE (« Distribution and taxonomy of birds of the world » 1990)

Stam 4	Genres Coturnix (10 espèces répertoriées), Anurophaps (1 espèce)	Individuel
P 1	caille bleue (C. adansonii), caille nattée (C. coromandelica), caille arlequin (C. delegorgei), caille de Nouvelle Zélande (C. novaezelandiae), caille des blés (C. coturnix), caille de montagne (C. monorthonyx), etc. ; tous en couleur classique.	P 2
P 3	caille de Chine (C. chinensis) et ses mutations	P 4



P 5	caille du Japon ( <i>C. japonica</i> ) et ses mutations	P 6	
Stam 4	Genres <i>Colinus</i> (4 espèces), <i>Callipela</i> (4 espèces), <i>Dendrortyx</i> (3 espèces), <i>Oreortyx</i> (1 espèce), <i>Philortyx</i> (1 espèce), <i>Dactylortyx</i> (1 espèce), <i>Cyrtonyx</i> (2 espèces), <i>Rhynchortyx</i> (1 espèce).	Individuel	
P 7	colin des montagnes ( <i>O. pictus</i> ), colin écaillé ( <i>Cal. squamata</i> ), colin élégant ( <i>Cal. Douglasii</i> ), colin de Californie ( <i>Cal. californica</i> ), colin de Gambel ( <i>Co. Gambelli</i> ), colin de Virginie ( <i>Co. Virginianus</i> ), colin huppé ( <i>Co. cristatus</i> ), colin à face blanche ( <i>Co. leucopogon</i> ), colin arlequin ( <i>Cy. Montezumae</i> ), etc. ; tous en couleur classique.	P 8	
Stam 4	Genres <i>Amnoperdrix</i> (2 espèces), <i>Alectoris</i> (7 espèces), <i>Francolinus</i> (42 espèces), <i>Perdrix</i> (3 espèces), <i>Margaroperdrix</i> (1 espèce), <i>Melanoperdrix</i> (1 espèce), <i>Rhizothera</i> (1 espèce), <i>Galloperdrix</i> (3 espèces), <i>Rollulus</i> (1 espèce), <i>Arbophila</i> (18 espèces).	Individuel	
P 9	perdrix sisi ( <i>Am. griseogularis</i> ), perdrix de Hey ( <i>Am. hehi</i> ), perdrix bartavelle ( <i>Al. Gracea</i> ), perdrix chukar ( <i>Al. Chukar</i> ), perdrix gabra ( <i>Al. barbara</i> ), perdrix rouge ( <i>Al. rufa</i> ), perdrix grise ( <i>P. perdrix</i> ), torqueole de Java ( <i>Ar. javanica</i> ), torqueole à collier ( <i>Ar. torqueola</i> ), torqueole à poitrine brune ( <i>Ar. brunneopectus</i> ), torqueole à bec rouge ( <i>Ar. rubirostris</i> ), francolin noir ( <i>F. francolina</i> ), francolin perlé ( <i>F. pintadeanus</i> ), francolin d'erkel ( <i>F. erkelii</i> ), francolin gris ( <i>F. pondicerianus</i> ), francolin à cou jaune ( <i>F. leucoscepus</i> ), francolin huppé ( <i>F. sephaena</i> ), rouloul couronné ( <i>R. rouloul</i> ) etc. ; tous en couleur classique.	P 10	
P 11	mutations et aberrations des espèces reprises aux classes 1 à 9, sauf 3 et 5.	P 12	
P 13	mutations et aberrations des espèces reprises aux classes 2 à 10, sauf 4 et 6	P 14	
P 15	nouvelles mutations en étude (pas de médailles)	P 16	

Remarques :

- les espèces de galliformes européens sont reprises dans ce classement les
- listes d'espèces figurant en regard de chaque classe ne sont pas exhaustives
- elles correspondent aux espèces le plus souvent présentes en concours





**ESPAGNE**

Désignation officielle (official designation): **1<sup>o</sup>Campeonato Ornitológico Internacional de Zaragoza**

Organisation (organizers): Asociacion Ornitológica de Zaragoza

Lieu (venue): Calle San Pablo NA°,17  
50003 - Zaragoza

Contacts pour information (contacts for information): Presidente:D. José Maria Gracia Millan  
c/o Agrupacion Ornitológica de Zaragoza,  
C/ San Pablo n. 17 E - 50003 Zaragoza  
(Espagne) tél. 97.64.41.894

Site internet (internet site):

**Calendrier Officielle (official schedule)**

Enlogement des oiseaux (acceptance of birds): 29-30/10/2009

Jugements (judging): 31/10/2009 (Chant: 7/11/2009)

Ouverture officiel (official opening): 2/11/2009

Ouverture au public (open to the public): de 2 à 8/11/2009

Remise des prix(trophy presentation):

Délogement des oiseaux et clôture:  
(delivery of birds and closing) 8/11/2009

Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.: **Maurice Level**





FRANCE

Désignation officielle (official designation): **Festival International 2009  
Canaris Couleurs**

Organisation (organizers): Amicale Ornithologique de Normandie

Lieu (venue): Canteleu, Salle Alain Calurat (Banlieu de Rouen)

Contacts pour information (contacts for information): Responsable: Jean-Marie Bihet, 26bis  
Rue du Général de Gaulle F - 76240 Belbeuf  
(France) tél. 02.35.80.15.86  
email:jean-marie.bihet@wanadoo.fr

Site internet (internet site): [www.uof.asso.fr/ctc.htm](http://www.uof.asso.fr/ctc.htm)

#### **Calendrier Officiel (official schedule)**

Enlèvement des oiseaux (acceptance of birds): 27/10/2009

Jugements (judging): 28/10/2009

Ouverture officielle (official opening): 30/10/2009, à 18,00 h.

Ouverture au public (open to the public): de 31/10/2009 à 1/11/2009 à partir de 9,30 h.

Remise des prix (trophy presentation):

Délogement des oiseaux et clôture:  
(delivery of birds and closing) 1/11/2009 à 18,00 h.

Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.: **Maurice Level**



ITALIE

Désignation officielle (official designation): **70.ième Exposition Internationale  
« Città del Tricolore »**

Organisation (organizers): Società Ornitologica Reggiana

Lieu (venue): Centro Fieristico di Mancasale, Reggio Emilia

Contacts pour information (contacts for information): Grisendi, Renzo - Via F.lli Manfredi 57 / 3  
I - 42100 Reggio Emilia (Italie)  
Tél. : 00-39. 0522 - 51 51 18

Site internet (internet site): [www.sor.re.it](http://www.sor.re.it)

#### **Calendrier Officiel (official schedule)**

Enlèvement des oiseaux (acceptance of birds): 15/11/2009

Jugements (judging): 17-18/11/2009

Ouverture officielle (official opening): 21/11/2009

Ouverture au public (open to the public): 21 et 22/11/2009

Remise des prix (trophy presentation): 22/11/2009

Délogement des oiseaux et clôture:  
(delivery of birds and closing) 22/11/2009

Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.: **Pierre Groux**





ITALIE

Désignation officielle (official designation): **1.ère Championnat Internationale Misano Adriatico**

Organisation (organizers): Associazione Pesarese Ornicoltori

Lieu (venue): Ente Fiera Pesaro  
via Dell'Esposizioni, 33 - Pesaro

Contacts pour information (contacts for information): Rosa Francesco, via Molino Ratifone, 3  
I - 47843 Misano Adriatico (RN)  
(Italie) tél. 0039 - 0541.61.20.50  
Portable 393.114.197

Site internet (internet site):

**Calendrier Officiel (official schedule)**

Enlèvement des oiseaux (acceptance of birds): 29/10/2009

Jugements (judging): 30/10/2009

Ouverture officielle (official opening): 31/10/2009

Ouverture au public (open to the public): 31/10/2009 et 1/11/2009

Remise des prix(trophy presentation): 1/11/2009 à 15,00 h.

Délogement des oiseaux et clôture:  
(delivery of birds and closing) 1/11/2009

Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.: **Rolf Hoffmann**



ITALIE

Désignation officielle (official designation): **6.ième Mostra Internazionale di SICILIA**

Organisation (organizers): Associazione Ornitologica Etna

Lieu (venue): Istituto Polivalente ACI - Bonaccorsi (CT)

Contacts pour information (contacts for information): D'Amico Rosario, via Amedeo Modigliani,  
6, I - 95125 Catania (Italie) Tél. 0039-  
095.41.63.56  
Portable 340.60.14.465  
e-mail: damicorosario1@tiscali.it

Site internet (internet site):

**Calendrier Officiel (official schedule)**

Enlèvement des oiseaux (acceptance of birds): 19/10/2009

Jugements (judging): 20-21/10/2009

Ouverture officielle (official opening): 24/10/2009

Ouverture au public (open to the public): 25/10/2009

Remise des prix(trophy presentation): 25/10/2009

Délogement des oiseaux et clôture:  
(delivery of birds and closing) 25/10/2009

Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.: **François Guillaume**





ITALIE

- Désignation officielle (official designation): **9.ième Exposition internationale « Città del Palladio »**
- Organisation (organizers): A.P.O.V. – Vicenza / A.O.A. Arzignano
- Lieu (venue): Ente Fiera Vicenza nel Padiglione « L », Viale del Lavoro, 69 - Vicenza
- Contacts pour information (contacts for information): Zattera, Carlo - Via San Francesco, 11/A I - 36078 Valdagno (VI) (Italie)
- Site internet (internet site):
- Calendrier Officiel (official schedule)**
- Enlèvement des oiseaux (acceptance of birds): 3/11/2009
- Jugements (judging): 4-5/11/2009
- Ouverture officielle (official opening): 6/11/2009
- Ouverture au public (open to the public): de 6 à 8/11/2009
- Remise des prix (trophy presentation): 8/11/2009
- Délogement des oiseaux et clôture (delivery of birds and closing): 8/11/2009
- Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.: **Jean-Pierre Rotzetter**



ITALIE

- Désignation officielle (official designation): **“Campionato Internazionale di Ornitologia - Cesena 2009”**
- Organisation (organizers): Associazione Ornicoltori Cesenate
- Lieu (venue): Ente Fiera Agri – Cesena, Via Dismano, Quartiere Pievesestina, Cesena (FO)
- Contacts pour information (contacts for information): Farabegoli Paride, c/o Casella Postale N° 148, Cesena et/ou Via Comunale Sala 1249, I - 47023 Ruffio di Cesena (FO) (Italie)
- Site internet (internet site): **www.acesena.it**
- Calendrier Officiel (official schedule)**
- Enlèvement des oiseaux (acceptance of birds): 20/10/2009
- Jugements (judging): 21-22/10/2009
- Ouverture officielle (official opening): 24/10/2009
- Ouverture au public (open to the public): 24 et 25/10/2009
- Remise des prix (trophy presentation): 25/10/2009
- Délogement des oiseaux et clôture (delivery of birds and closing): 25/10/2009
- Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.: **Maurice Level**





ITALIE

Désignation officielle (official designation): **3.eme Malpensa International Ornithological Show**

Organisation (organizers): A.S.O.T. di Castano Primo (MI)  
A.O.B.A. di Busto Arsizio (VA)

Lieu (venue): Polo Fieristico Sud Malpensa, Via Del Lavoro  
5, 20022 Castano Primo (MI)

Contacts pour information (contacts for information): Schedato Ferruccio, Via Antica Ducale, 16,  
I - 21019 Somma Lombarda (VA),  
tél.: 0039.0331.25.24.88

Site internet (internet site):

**Calendrier Officiel (official schedule)**

Enlèvement des oiseaux (acceptance of birds): 20/10/009

Jugements (judging): 21-22/10/2009

Ouverture officielle (official opening): 24/10/2009

Ouverture au public (open to the public): 24/10/2009

Remise des prix (trophy presentation): 25/10/2009

Délogement des oiseaux et clôture:  
(delivery of birds and closing) 25/10/2009

Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.: **Bernardino Yeves**



ITALIE

Désignation officielle (official designation): **2.ième Internazionale dello Stretto - Città di Reggio Calabria**

Organisation (organizers): Associazione Ornitologica Fata Morgana

Lieu (venue): Palazzo Centro Sportivo "3F-Furfari"  
via patera - zona industriale,  
Campo Calabro (Reggio Calabria)

Contacts pour information (contacts for information): Ielo, Giuseppe, Via S.Sperato, 57/D,  
I - 89133 Reggio Calabria (Italie)  
Tel.: 0039.328.25.88.796

Site internet (internet site):

**Calendrier Officiel (official schedule)**

Enlèvement des oiseaux (acceptance of birds): 2/11/2009

Jugements (judging): 4/11/2009

Ouverture officielle (official opening): 6/11/2009

Ouverture au public (open to the public): 7/11/2009

Remise des prix (trophy presentation): 8/11/2009 à 12,00 h.

Délogement des oiseaux et clôture:  
(delivery of birds and closing) 8/11/2009

Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.: **Bernardino Yeves**





ITALIE

- Désignation officielle (official designation): **24.ième Exposition internationale "Città di Udine"**
- Organisation (organizers): Associazione Ornitologica Friulana  
Lieu (venue): Ente Fiera Udine Esposizioni Toreano di Martignacco - Udine
- Contacts pour information (contacts for information): Zanfagnin Sergio, Via Butkovich 12, I - 34070 Savogna Isonzo,GO, Italie, Tél.: 0039. 0481-22.22.19 / 88.22.19
- Site internet (internet site):
- Calendrier Officiel (official schedule)**
- Enlogement des oiseaux (acceptance of birds): 21/10/2009  
Jugements (judging): 22/10/2009  
Ouverture officielle (official opening): 23/10/2009  
Ouverture au public (open to the public): de 23 à 25/10/2009  
Remise des prix(trophy presentation):  
Délogement des oiseaux et clôture: 25/10/2009  
(delivery of birds and closing)  
Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.: **Christian Lemee**



ITALIE

- Désignation officielle (official designation): **9.ième Mostra Internazionale del Mediterraneo**
- Organisation (organizers): Associazione Ornitologica Pugliesi  
Lieu (venue): Ente Fiera del Levante, Lungomare Sparita, Bari
- Contacts pour information (contacts for information): Associazione Ornitologica Pugliesi  
Via Davide Lopez, 20, I - 70123 Bari (Italie)  
Tél.: 0039. 080 - 57.46.910
- Site internet (internet site):
- Calendrier Officiel (official schedule)**
- Enlogement des oiseaux (acceptance of birds): 1-2/11/2009  
Jugements (judging): 4-5/11/2009  
Ouverture officielle (official opening): 6/11/2009  
Ouverture au public (open to the public): de 6 à 8/11/2009  
Remise des prix(trophy presentation):  
Délogement des oiseaux et clôture: 8/11/2009  
(delivery of birds and closing)  
Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.: **Pierre Groux**





**PAYS-BAS**

Désignation officielle (official designation):

**Belangenbehartiging Europese  
Cultuurvogel  
10.ième Exposition internationale  
(uniquement pour la Faune Européenne et hybrids)  
(only for European Birds and Hybrids)**

Organisation (organizers): B.E.C.

Lieu (venue): « Valkenhorst », Oirschotsedijk 23,  
NL - 5657 AD Acht / Eindhoven

Contacts pour information (contacts for information): Frans van Outheusden, secrétaire a.i. B.E.C.,  
Tilburgseweg 12, 5061 CD Oisterwijk, Pays-Bas,  
Tel.: 0031.13.52.84.804,  
E-mail: f.outheusden@planet.nl

Site internet (internet site):

**Calendrier Officiel (official schedule)**

Engagement des oiseaux (acceptance of birds): 24/11/2009

Jugements (judging): 25/11/2009

Ouverture officielle (official opening): 26/11/2009 à 20,00 h.

Ouverture au public (open to the public): de 27 à 29/11/2009

Remise des prix (trophy presentation): 29/11/2009 à 15,00 h.

Délogement des oiseaux et clôture  
(delivery of birds and closing): 29/11/2009 à 16,30 h.

Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.: **Jean-Pierre Rotzetter**



**PORTUGAL**

Désignation officielle (official designation):

**4.ième Championnat  
Ornithologique International  
COM de l'Atlantique**

Organisation (organizers): CCOP.Varzim; A.O.Barcelos; C.O.Braga,  
S.P.Ondulée-FONP

Lieu (venue): Pavilhão Municipal de Barcelos, Ville de Barcelos,  
Portugal

Contacts pour information (contacts for information): Carlos F. Ramôa, Rua da Vila Velha, 45,  
P-4490-555 Póvoa de Varzim, Portugal,  
Tel. 00351-969.011.071,  
Fax. 00351-252.618.483  
e-mail: vilardemouros@hotmail.com

Site internet (internet site): **[www.ciatlantico.com.sapo.pt](http://www.ciatlantico.com.sapo.pt)**

**Calendrier Officiel (official schedule)**

Engagement des oiseaux (acceptance of birds): 25/10/2009 de 13,00 à 20,00 h.  
et 26/10/2009 de 10,00 à 13,00 h.

Jugements (judging): 27-28/10/2009

Ouverture officielle (official opening): 30/10/2009 à 17,00 h.

Ouverture au public (open to the public): de 30/10/2009 à 1/11/2009

Remise des prix (trophy presentation): 31/10/2009 à 20,00 h.

Délogement des oiseaux et clôture  
(delivery of birds and closing): 1/11/2009 à 18,00 h.

Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.: **Alessandro Paparella**



## PROPOSITIONS ADMINISTRATIVES C.O.M.

**PROPOSITION N°1** - (CD C.O.M.): Acceptation de la Corée du Sud comme pays membre de la C.O.M. représentée par la K.O.F (Korean Ornithological Federation).

**PROPOSITION N°2** - (France): La COM-France propose que, figure au palmares du championnat mondial les numéros de bagues des oiseaux participants. Préavis du CD-COM: Oui.

**PROPOSITION N°3** - (France): La COM-France propose que soit inscrit dans le cahier des charges de l'organisation du Championnat Mondial signé par les

organisateur, l'obligation que les numéros de téléphone des éleveurs exposants, qui ont été communiqués sur la feuille d'inscription, figurent sur le palmarès. Opinion du CD-COM: non, car pour certains pays, publier les numéros de téléphone est interdit.

**PROPOSITION N°4** - (France): La COM-France propose, que le nombre d'oiseaux par convoyeur soit réduit à 300, ainsi cette évolution augmenterait le nombre des convoyeurs et apporterait une aide plus importante au comité d'organisation et elle réduirait la durée de l'encagement.

Opinion du CD COM: non, pour raisons financières.

## ÉTUDE DES PROPOSITIONS

Lors du Congrès du premier week-end de septembre, le Comité Directeur C.O.M. examine les propositions administratives et/ou techniques, introduites par les pays-membres et donne son avis quant à leur application éventuelles. Le cas échéant, il introduit lui-même des propositions administratives et/ou

techniques. C'est inutile, pour les pays-membres, d'introduire des propositions administratives et/ou techniques concernant le même sujet pendant une période de trois années. Elles seraient, en effet, automatiquement refusées.



## PROPOSITIONS TECHNIQUES O.M.J.

**PROPOSITION N° 1 (Belgique)****Section B :**

Après la disparition des classes chant/couleur nous proposons les classes suivantes avec des classes séparés couleur jaune et couleur blanc :

Stam 4 couleur jaune  
Série 2 couleur jaune  
Individuel couleur jaune  
Stam 4 couleur blanc  
Série 2 couleur blanc  
Individuel couleur blanc

**Préavis CE-OMJ : N'est pas discutable car à Has-selt (B) les experts ont décidé la suppression des combinaisons chant + couleur.**

**PROPOSITION N° 2 (Belgique)****Section J-N :**

Pendant la réunion des experts « Ondulées-Psittacides » à Piacenza les 17-18 et 19 Avril la proposition suivante n'a pas été traitée par manque de temps.

Par la suite nous reprenons notre proposition d'appliquer les nouvelles dénominations basées sur une étude fait par MUTAVI (centre d'étude génétique). Ces nouvelles dénominations sont déjà acceptées par les fédérations en Belgique, Pays-Bas, Amérique et même pour les agapornides en toute Europe.

**1. Facteurs foncés**

Sans facteur foncé	Vert	Bleu	Gris
Avec 1 facteur foncé	D Vert	D Bleu	D Gris
Avec 2 facteurs foncé	DD Vert	DD Bleu	DD Gris

**2. Pallid**

Remplacer la dénomination « Isabelle » qui n'existe pas dans les Perruche, par « Pallid ».

**3. Aqua et Turquoise**

Actuellement les dénominations Bleu de Mer et Bleu de Mer Masque blanc sont utilisés.

- Notre proposition est de remplacer les dénominations « Bleu de Mer » par « Aqua » (perde de 50% de Psittacine) et « Bleu de Mer Masque blanc » par « Turquoise » (perde entre 60% et 95% de Psittacine).

**4. Aqua Ino et Turquoise Ino**

Actuellement les dénominations Crème Ino et Masque blanc Ino sont utilisés.

- Notre proposition est de remplacer les dénominations « Crème Ino » par « Aqua Ino » (perde de 50% Psittacine) et « Masque Blanc Ino » par « Turquoise Ino » (perde entre 60% et 95% Psittacine).

**Préavis CE-OMJ : Un courrier sera envoyé aux experts qui ont participé à la réunion de Piacenza , nous leur demanderons de nous donner leur avis sur cette proposition.**

**PROPOSITION N° 1 (France)****Section I**

Compte tenu de l'ouverture d'une classification per-ruches ondulées couleurs lors du Championnat mondial de janvier 2009, la France propose que les classes de perruches ondulées qui existaient jusqu'à présent prennent le nom de Perruches Ondulées de Posture, ce qui permettrait pour les éleveurs de les distinguer clairement des perruches Ondulées de Couleurs.

**Préavis CE-OMJ : cette remarque a été prise en compte.**

**PROPOSITION N° 1 (Italie)****Jugement des sections F et G.**

L'Italie propose la modification du jugement des sections F (exotiques) et G (Faune Européenne) dans les expositions internationales de la C.O.M. et dans les championnats mondiaux : Désormais, les classes 1 à 14 de la section F21 ne seront plus jugés par les experts de la section exotiques mais par les juges de la faune européenne car ces classes :

-SERINUS, CARDUELIS, LINURGUS, PYRROPLECTES, CARPODACUS, LEUCOSTICTE, PINICOLA, PYRRHULA, RHODOPECHYS, URAGUS, FRINGILLA- sont composées de fringillidés exotiques.

*Motivation: Nous croyons que tous les fringillidés exotiques n'ont rien de différent, du point de vue éthologique, des fringillidés indigènes et donc nous considérons plus indiqué une évaluation de la part d'un juge de la section G.*

**Préavis CE-OMJ : NON, sera soumis aux votes des pays.**

**PROPOSITION N. 2 (Italie)****Section P - cailles colins -**

L'Italie propose d'éliminer les classes 13 et 14 parce qu'elles engendrent une confusion avec les classes 11 et 12, en indiquant simplement pour les classes 11 et 12 la légende suivante:

- mutations et aberrations des espèces reprises aux classes 1 à 10 sauf 3, 4, 5 et 6.

*Motivation: Il s'agit d'une précision.*

**Préavis CE-OMJ : Déjà en application**

**PROPOSITION N. 3 (Italie)****Désignation des juges pour les concours internationaux**

L'Italie demande que la gestion juges dans les concours internationaux soit de la compétence de l'O.M.J.

*Motivation: Favoriser une rotation de tous les juges O.M.J. et éviter la reconduite habituelle des mêmes juges d'une année sur l'autre.*

**Préavis CE-OMJ : le règlement à été modifié, une rotation des juges étrangers sera effectuée à hauteur de 50% chaque année.**

**PROPOSITION N. 4 / mise au point (Italie)****Jugement Hybride de canaris en mutation**

Il convient de préciser que les hybrides de canaris avec couleur de fond blanche ou ivoire, sont à considérer comme une mutation, car les indigènes avec un phénotype blanc ou ivoire sont en réalité des mutations (exemple: tarin ivoire, etc.)

**Préavis CE-OMJ : les précisions seront apportées pour que les oiseaux cités soient considérés comme une mutation.**



## DÉFINITION D'UN STAM

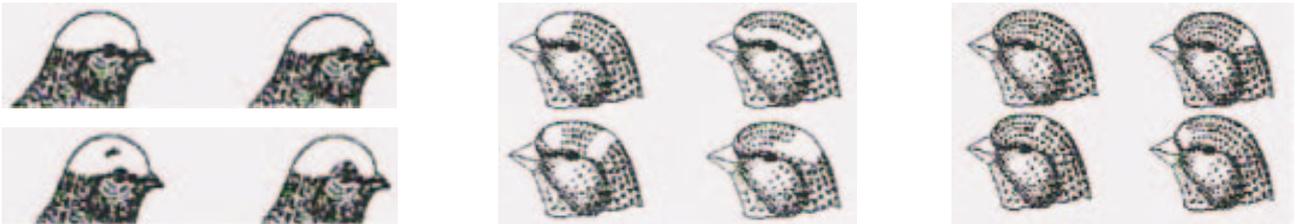
Pour être reconnu en tant que **stam** de Canaris (de Couleur ou de Posture), les 4 oiseaux qui le forment – **de la même race, variété et type** – doivent être bagués de 1 an et absolument **identiques entre eux** au niveau :

- de la **couleur de fond**, y compris la différence entre « intensive » et « schimmel » (ou « mosaïque ») ;
- du **sexe** (si dimorphisme visible).

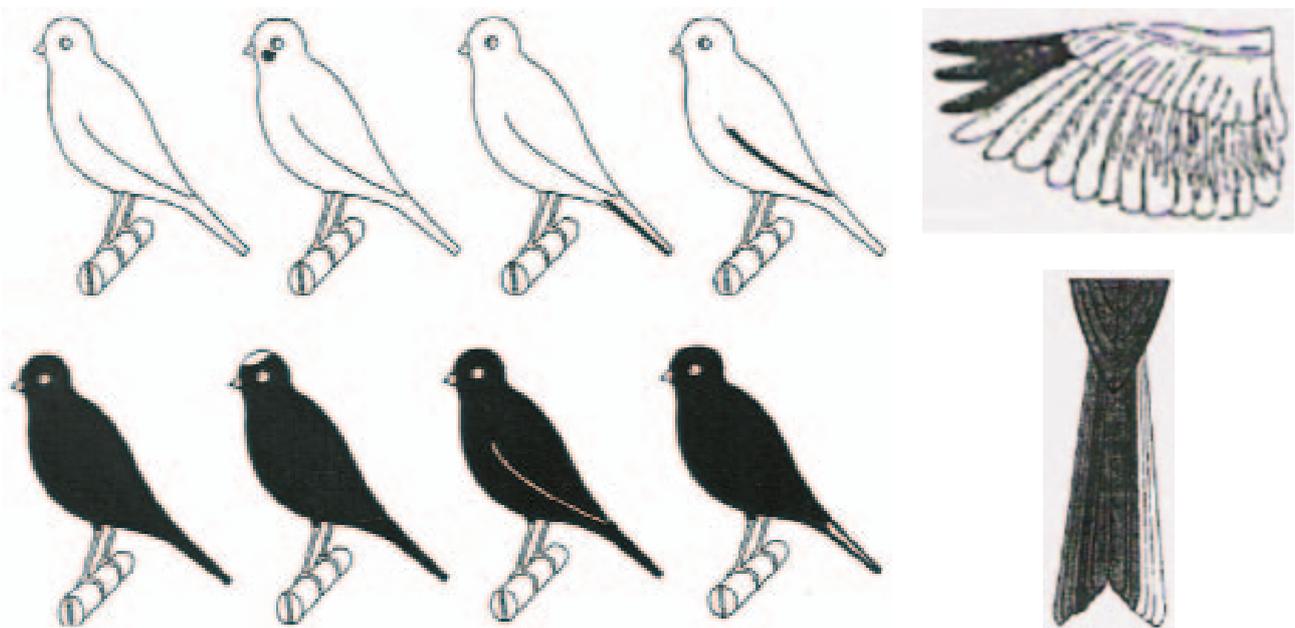
En cas de non conformité, chaque oiseau sera jugé normalement, mais **aucun point d'« harmonie » ne sera pas attribué**. On enregistrera seulement la somme totale de points des 4 (quatre) oiseaux mais, quel qu'il soit le résultat, **le stam ne pourra pas être médaillé**.

Chez les Canaris de Posture, bien que les exigences d'homogénéité basilaire citées ci-dessus soient maintenues, sont acceptés en **stam** :

- 4 oiseaux **panachés**, peu importe leurs dessins, mais plus ou moins avec les mêmes proportions de panachures. **Un stam doit être le plus uniforme possible.**  
Sont des exceptions: le **Lancashire**, le **Rheinlander** et l'**Huppé Allemand**, où la melaline est limitée dans la huppe; et le **Lizard**, où la localisation de la melanine est bien définie sur le corps, bec et pattes (quoique, dans ce cas, on y doit respecter les types de dessin du « **casque** » : tous avec le « casque plein ou presque », ou tous avec le « casque brisé », ou tous « sans casque ou presque », selon les exemples ci-dessous) :



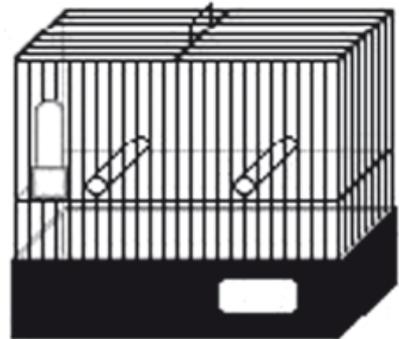
- Sera également accepté un « stam » composé de canaris **lipochromiques** purs et d'autres avec une seule petite tache de melanine de la grandeur maximale de 1cm<sup>2</sup> sur la tête ou le corps, ou jusqu'à trois plumes melaniques consécutives groupées dans la queue ou dans une seule aile (*voir exemple ci-dessous*).
- L'inverse est aussi valable, c.-à-d. un « stam » composé d'oiseux **melaniques** purs et d'autres avec une petite présence de lipochrome en pourcentage et conditions semblables à celles référées dans la situation précédente (*voir exemple ci-dessous*).



## SECTION E

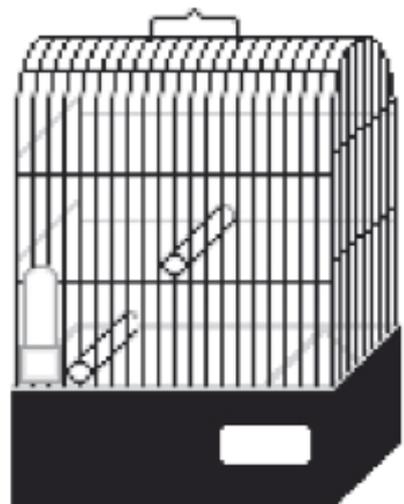
### CAGE TYPE "FRISÉ PARISIEN"

RACE	PERCHOIRS		
	Rond	Nombre	Écartement
FRISÉ PARISIEN	14	2	10 barreaux
FRISÉ GÉANT ITALIEN (A.G.I.)	14	2	10
PADOVANO	12	2	10
FRISÉ DU NORD	12	2	10



### CAGE TYPE "TUNNEL"

RACE	PERCHOIRS		
	Rond	Ovale	Nombre (1)
GIBOSO ESPAÑOL	14		1 + 1
MÉLADO TINERFÉÑO	14		1 + 1
FRISÉ DU SUD	12		1 + 1
FRISÉ SUISSE	12		1 + 1
GIBBER ITALICUS	12		1 + 1
BERNOIS	12		1 + 1
LLARGUET ESPAÑOL	12		1 + 1
MÜNCHENER	12		1 + 1
BOSSU BELGE	12		1 + 1
MEHRINGER	12		1 + 1
RHEINLÄNDER	12		1 + 1
YORKSHIRE		14	1 + 1
LANCASCHIRE	14		1 + 1



### CAGE TYPE "BORDER"

RACE	PERCHOIRS		
	Rond	Nombre	Écartement
BORDER	14	2	6 barreaux
FIORINO	12	2	6 barreaux ou 9 cm.
SCOTCH FANCY	12	2	7 barreaux
FIFE FANCY	12	2	5 barreaux
JAPAN HOSO	12	2	5
RAZA ESPAÑOLA	12	2	5



### CAGE TYPE "CANARI COULEUR"

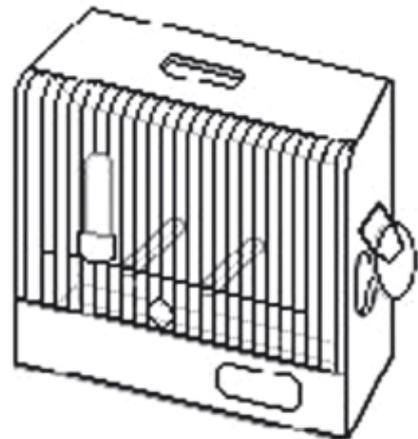
RACE	PERCHOIRS		
	Rond	Nombre	Écartement
NORWICH	12	2	12 cm.
HUPPÉ ALLEMAND	12	2	12 cm
LIZARD	12	2	12 cm
IRISH FANCY	12	2	12 cm
CRESTED - CRESTBRED	14	2	12 cm
GLOSTER	12	2	12 cm.



OU:

### "CAGE DE RACE"

RACE	PERCHOIRS		
	Rectangulaire	Nombre	Écartement
GLOSTER		2 carrés (1cm/1cm)	5 barreaux



( 1 ) 1 + 1 = 1 perchoir haut au milieu de la cage + 1 perchoir bas au 4<sup>e</sup> barreau depuis la gauche.



## AGATE COBALT

### Caractéristiques :

Dessin eumélanique similaire à celui de l'agate classique. Bec, pattes et ongles de couleur chair  
L'effet de diffusion de l'eumélanine noire en dehors du dessin sur l'ensemble du plumage, typique du cobalt réduit le travail de la dilution agate, mais est très visible spécialement sur les parties inférieures et plus particulièrement sur le bas ventre, indépendamment de la catégorie. L'eumélanine noire diffuse tend à assumer un effet graphiteux. Le lipochrome voilé restera visible, l'effet est minoré à cause de la dilution agate.

Agate cobalt jaune intensif	Agate cobalt rouge intensif
Agate cobalt jaune schimmel	Agate cobalt rouge schimmel
Agate cobalt jaune mosaïque	Agate cobalt rouge mosaïque
Agate cobalt jaune ivoire intensif	Agate cobalt rouge ivoire intensif
Agate cobalt jaune ivoire schimmel	Agate cobalt rouge ivoire schimmel
Agate cobalt jaune ivoire mosaïque	Agate cobalt rouge ivoire mosaïque
Agate cobalt blanc dominant	
Agate cobalt blanc	

### Points disponibles : 30

Evaluations	Descriptions	points
<b>EXCELLENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dessin correspondant à l'excellent du type classique.</li> <li>Diffusion de l'eumélanine réduite, bien visible, spécialement dans la partie inférieure en particulier sur le ventre.</li> <li>Absence de phaéomélanine visible.</li> <li>Bec, pattes et ongles couleur chair.</li> </ul>	<b>29</b>
<b>BON</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dessin correspondant au bon du type classique.</li> <li>Diffusion de l'eumélanine réduite, visible mais en globalité inférieure à l'excellent.</li> <li>Bonne réduction de la phaéomélanine.</li> <li>Bec, pattes et ongles couleur chair.</li> </ul>	<b>28 – 27</b>
<b>SUFFISANT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dessin correspondant au suffisant du type classique.</li> <li>Diffusion de l'eumélanine réduite, trop faible ou trop accentuée par insuffisante dilution.</li> <li>Présence visible de phaéomélanine.</li> <li>Bec, pattes et ongles légèrement oxydés.</li> </ul>	<b>26 – 24</b>
<b>INSUFFISANT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dessin correspondant à l'insuffisant du type classique.</li> <li>Diffusion de la mélanine réduite, trop faible, difficile à voir ou trop accentuée tendant vers le type noir cobalt.</li> <li>Evidente présence de phaéomélanine.</li> <li>Bec, pattes et ongles oxydés.</li> </ul>	<b>23 – 18</b>



## RÈGLES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES C.O.M. - O.M.J.

### • LA LISTE DES SECTIONS ET DES CLASSES

La liste mise à jour se trouve dans un cahier central dans ce numéro des "Nouvelles".

### • BAGUES DE COULEUR

Les couleurs RAL pour ces années sont les suivantes:

<b>2009</b>	<b>violet</b>	<b>RAL 4008</b>	
<b>2010</b>	<b>orange</b>	<b>RAL 2003</b>	
<b>2011</b>	<b>bleu foncé</b>	<b>RAL 5019</b>	
<b>2012</b>	<b>rouge</b>	<b>RAL 3002</b>	
<b>2013</b>	<b>noir</b>	<b>RAL 8005</b>	
<b>2014</b>	<b>vert</b>	<b>RAL 6026</b>	

La C.O.M. a accepté la reconnaissance des bagues en matière synthétique alternatives à celles utilisées actuellement pour toutes les sections.

### • CAGE EN CARTON

Au cours de son assemblée du 24 mars 2008, le C.E.-O.M.J. a décidé d'autoriser l'usage de la cage en carton lors des "Mondiaux", et ce pour les sections suivantes:

- Section D, canaris de couleur
- Section F, exotiques de petite taille
- Section G, faune européenne de petite taille
- Section H, hybrides de petite taille

### Nouvelles mutations et races à l'étude

1) Présentation d'une nouvelle race ou mutation.: Afin d'éviter la prolifération de races et/ou mutation trop proches des existantes d'originalité ou avant de pouvoir appliquer la procédure de reconnaissance qu'à la durée de trois années consécutives aux mondiaux :

- Le standard de la race ou mutation proposée sera soumise à l'évaluation des experts O.M.J. de tous les pays membres de la O.M.J./C.O.M., avant de pouvoir être présentée au cours d'un mondial.
- Les experts donneront leur avis en tenant compte de l'originalité, de l'intérêt et des qualités esthétiques de la race ou mutation proposée
- Un vote, dégageant une majorité sera exigé avant de pouvoir la présenter au Championnat du Monde et de suivre la procédure suivante.

2) Procédure de reconnaissance d'une nouvelle race ou mutation:

- La demande doit être présentée, au plus tard le 30 juin par un pays-membre qui fournit le standard et la documentation y afférents.
- La demande doit être envoyée par lettre recommandée au Président-Général de la C.O.M., avec copie au Secrétaire-Général de la C.O.M., et aux Président et Secrétaire de l'O.M.J.
- Le Secrétaire de l'O.M.J. devra recevoir la demande, accompagnée de 5 copies du standard proposée, rédigé en français, pour envoi aux membres de la commission de reconnaissance.
- Présentation minimale "hors concours" (pas de médailles): un (1) stam de 4 oiseaux et cinq (5) individuels par 1 éleveur ou plusieurs éleveurs différents, pendant au moins trois années consécutives aux Mondiaux.
- Le jugement des oiseaux est effectué par cinq (5) juges de pays différents, à l'exception d'un juge du pays-membre présentant ces oiseaux.
- Les juges évalueront sur la base du standard présenté et donneront leur appréciation écrite.
- Les oiseaux présentés doivent, au minimum, posséder 87% des facteurs demandés dans le standard.
- Si durant une année, ces conditions ne sont pas remplies, la procédure doit être reprise au début.

### Note :

a) A titre uniquement consultatif et afin de répondre aux éventuelles explications complémentaires que souhaiteraient avoir le responsable du C.E./O.M.J. ou les cinq (5) juges experts désignés, le pays qui demande une reconnaissance de mutation ou de race, peut envoyer un (1) spécialiste de ladite mutation ou race.

b) Toute nouvelle Race ou mutation qui aura échoué 2 fois lors de sa demande de reconnaissance ne pourra pas être représentée pendant une période de 2 années.

c) Tous les oiseaux non officiels (nouvelles races ou mutations) ne sont pas autorisés dans le Championnat du Monde



● **SECTIONS A-B-C CANARIS DE CHANT**

Dans la Section "B"-Malinois, les Classes comportant des combinaisons avec couleur ou avec posture sont supprimés. Ouverture de la classe "Série de 2". Une uniformisation sera proposé pour la Section "A" - Harz.

● **SECTION E - CANARIS DE POSTURE**

Afin d'améliorer la qualité des jugements, tous les pays devront indiquer une spécialisation pour chacun de ses juges O.M.J., désignés pour officier au Championnat du Monde, entre:

- Plumes lisses
- Plumes frisées

Pour les futurs examens O.M.J. de la Section E, les candidats auront le choix de passer cet examen soit en "Plumes lisses" soit en Plumes Frisées. Les candidats pourront aussi opter par les deux spécialisations, mais devront passer deux examens distincts.

L' O.M.J. à décidé l'ouverture de Nouvelles Classes pour la Section E, publiée dans pages centrales de ce numéro de "Les Nouvelles".

● **EXPOSITIONS INTERNATIONALES (PRÉCISIONS APPORTÉES)**

- Le Superviseur est désigné par le C.E. O.M.J.
- Le Superviseur ne juge qu'en cas de situation spéciale, l'exposition concernée.
- Le Superviseur ne pourra pas officier deux années consécutives dans la même exposition.
- Pour permettre une bonne participation des juges O.M.J., les organisateurs devront assurer au minimum une rotation de 50% des juges étrangers chaque année.
- Les Règlements de compétition des Expositions Internationales C.O.M. devront inclure la précision suivante: "En cas de non jugement, déclassement ou disqualification, aucun remboursement ne sera dû à l'éleveur-exposant

● **POINTAGES À APPLIQUER DANS LES INTERNATIONALES C.O.M. ET LES MONDIAUX**

**Sections D à P**

Devant la qualité sans cesse grandissante des oiseaux exposées le C.E.-O.M.J. a décidé de modifier les pointages maximum et minimum, de la façon suivante et à appliquer dès le mondial 2004 pour les expositions internationales C.O.M. et les Mondiaux:

INDIVIDUELS	MAXIMUM	MINIMUM	STAMS	MINIMUM
Médaille d' OR	94	90	OR	360
Médaille d' ARGENT	93	90	ARGENT	360
Médaille de BRONZE	92	90	BRONZE	360



## LISTE DES MEMBRES ACTIFS, CORRESPONDANTS ET CONSULTATIFS DE LA COMMISSION DE RECHERCHE ORNITHOLOGIQUE (C.R.O.)

### ANNEXE N. 1

#### ALLEMAGNE (D)

**Dr. Hans Claeßen, biologiste, éleveur**  
Hauptstraße 4  
D - 77836 Rheinmünster  
(Allemagne)

#### BELGIQUE (B)

Yves BOTTON, docteur-vétérinaire  
Allée des Artisans, 2  
Zoning de Biron / Cinagro  
B - 5590 Ciney  
(Belgique)

Julien SMITZ, éleveur,  
Président Société Générale Pinsonnière,  
Chaussée de Liège, 210a  
B - 4480 Engis  
(Belgique)

**Marcel RUELLE, écrivain, éleveur**  
Avenue des Acacias, 131  
B - 4460 Horion-Hozémont  
(Belgique)

#### BRÉSIL (BR)

**Dr. Pedro SALVANO FILHO, dir. revue, éleveur**  
Caixa Postal 238  
BR - 86870-000 Ivaipora PR  
(Brésil)

#### ESPAGNE (E)

Rafael CUEVAS MARTINEZ,  
chroniqueur, éleveur  
C / Villaralto 7  
E - 14400 Pozoblanco / Córdoba (Espagne)

#### FRANCE (F)

Guy BARAT, éleveur  
24, Avenue de la Vallée  
F - 95820 Saint Leu la Forêt (France)

Aldo De FAVERI, chroniqueur, éleveur  
Rue de l'Eglise  
F - 76660 Grandcourt (France)

Jean-Michel EYTORFF, juge, Prés.d'Hon. I.C.C.  
74, rue du Pardon  
F - 95100 Argenteuil (France)

Jacques FAIVRE, juge, chroniqueur, éleveur  
75, avenue Maréchal Juin  
F - 39100 Dole (France)

René GARDIEN, juge, éleveur, responsable I.C.C.  
30, Chemin vert, Saint Laurent  
F - 08090 Charleville-Mézières (France)

Armand GAVILAN, chroniqueur, éleveur  
82, rue de la Brise de la mer  
F - 1380 Istres (France)

Maurice MARINGUE, écrivain, éleveur  
Impasse Bel-Air 4  
F - 71000 Macon (France)

**Maurice Pomarède, Prof. Emeritus Biologie,**  
ancien responsable C.R.O. pour la C.O.M.,  
19, rue de l'Hirondelle  
F - 34090 Montpellier (France)



## HONGRIE (H)

**Endre MÜLLER, chroniqueur, éleveur**  
HRS 23801 / 2  
H – 2071 Páty Külterület (Hongrie)

## ITALIE (I)

Giovanni CANALI, écrivain, chroniqueur, éleveur,  
juge  
Membre C.T. Canaris de Couleur,  
Via Cavalotti 12  
I – 43100 Parma (Italie)

**Dr. Alamanno CAPECCHI,**  
chroniqueur, éleveur  
Via Tosco-Romagnola 554  
I – 56020 La Rotta (PI) (Italie)

Sergio CRUSI, délégué Phoenix, éleveur  
Viale de la Repubblica, 48  
I - 73100 Lecce (Italie)

G. DE BASEGGIO, prof. Zootechnie,  
écrivain, éleveur, éditeur,  
Via Cerbai, 11  
I – 40032 Camugnano (Italie)

Renzo ESUPERANZI, écrivain, juge, éleveur  
Via Brodolini, 9  
I – 60033 Chiaravalle (AN) (Italie)

Sergio LUCARINI, chroniqueur, juge, éleveur  
Via Rodi, 37  
I – 00195 Roma (Italie)

Daniele SCARPA, écrivain, éleveur, juge  
Via Benedetto Croce, 14  
I – 30027 San Dona di Piave (VE) (Italie)

## PAYS-BAS (NL)

Bart BRAAM, éleveur, juge  
Keiendriesstraat 20,  
NL – 6685 AL Haalderen (Pays-Bas)  
Email: bart.braam@tiscali.nl

Frans PIJNEN, chroniqueur, éleveur  
Peeberg 73,  
NL – 4641 LC Ossendrecht  
(Pays-Bas)

**Henk VAN DER WAL, éleveur, juge, écrivain,**  
Membre Research-Advies Groep MUTAVI  
Mozartstraat 4  
NL – 8916 HC Leeuwarden  
(Pays-Bas)

Hein VAN GROUW, écrivain, chroniqueur,  
taxidermiste, éleveur  
Aidaplein 193  
NL – 2402 TC Alphen a/d Rijn  
(Pays-Bas)

## PORTUGAL (P)

**Pedro NUNO FERREIRA, chroniqueur, éleveur**  
Rua Alto Das Torres 883, 1º esq.  
P – 4430-010 Vila Nova de Gaia  
(Portugal)

Jorge QUINTAS, écrivain, éleveur  
Largo Nossa Senhora do Livramento Nº 1  
P – 4405 Serzedo-Vila Nova de Gaia- (Portugal)  
Email: jorgequintas70@hotmail.com

## TURQUIE (TR)

**Zuhal DASTAN, chroniqueur, éleveur**  
Pak Piliç Tesisleri,  
Yenibosna Metro İstasyon Yanı  
TR – Bakirköy – Istanbul - (Turquie)  
Email: zuhal@mudurnupilic.com.tr

RESPONSABLE C.O.M. : **GASTON VAN LIMBERGEN,**  
Putteveld, 29 B – 9200 Dendermonde (Belgique)  
Tél. et fax : 00 – 32. 52. 21. 47. 33  
E-mail : van.limbergen.g@belgacom.net  
(les noms imprimés en noir sont les représentants nationaux)



## LISTE OFFICIELLE DES ADRESSES C.O.M. - ENTITÉS NATIONALES

## ANNEXE N. 2



ALLEMAGNE

**C.O.M. Deutschland**

c/o Herr W. Wulf - Koordinator  
Ewertstraße 7  
D - 33154 Salzkotten (Allemagne)  
Email: wilfried.wulf@freenet.de

Herr D. Wirges  
Technische Kommission AZ/DKB  
Oberdorf 19  
D - 64572 Büttelborn / Worfelden  
(Allemagne)  
Website: www.comdeutschland.de



ARGENTINE

**Federacion Ornitológica Argentina**

(F.O.A.)  
Virrey Liniers 1277, C.A.B.A., C.P.1241  
Buenos-Aires (Republica Argentina)  
Email: foa@ornitofoa.com.ar  
Website: www.ornitofoa.com.ar



AUTRICHE

Herr Christian Reizelsdorfer (Ö.K.B.)  
Böhmerwaldstrasse 12  
A - 4600 Wels (Autriche)  
Email: christian.reizelsdorfer@liwest.at

Herr Gerald Bründl  
Prunerstrasse 3  
A - 4020 Linz (Autriche)  
Web site: www.oe-kb.at/



BELGIQUE

**B.O.U - U.O.B., COM-Belgique**

Président De heer A. Rogiers,  
Kalkoven, 97B - 1730 Asse (Belgique)  
Email: a.rogiers@skynet.be  
Website: www.bouuob.be



BRÉSIL

**Federação Ornitológica do Brasil (F.O.B.)**

Av. Francisco Matarazzo 455  
Parque da Agua Branca  
Cx.Postal 61131  
BR - CEP 05071 - 970 Sao Paulo SP (Brésil)  
Email: fo.brasil@uol.com.br  
Website: www.fob.org.br

BOSNIE-  
HERCEGOVINA**Savez Uzgajivaca Ptica Bosna i Hercegovina**

ul. Augusta Brauna 10  
BIH - 71000 Sarajevo  
(Bosna i Hercegovina)



BULGARIE

**C.O.M. - Bulgaria**

Association Bulgare d'Oiseaux Décoratif  
c/o M. Trendafilov, Président  
Strelbichte 19A/B App. 68  
BG - 1404 Sofia  
(Bulgarie)  
Email: bav-velev@mail.bg  
Website: www.canary-bnccc.com/



CANADA

**Association des Eleveurs d'Oiseaux de Montréal (A.E.O.M.)**

a/s Julie Thibault, Présidente  
1022, 2.é rue de Tracy  
Chambly Qc J3L 4N6 CANADA



CHILI

**Sociedad Ornitologica Chilena (S.O.CH.)**

Casilla 325-2 - Correo 2  
RCH - Santiago de Chile (Chili)





**CHYPRE**

Mr. S. Courtellarides,  
Secrétaire - «Cyprus Canary Association»  
P.O. Box 20673 - CY - Nicosia (Chypre)



**COLOMBIE**

Federacion Ornitologica Colombiana (F.O.C.)  
c/o Asociacion de Canaricultores y  
Ornitofilos de Colombia (A.C.R.O.C.)  
Apartado Aero n. 58206  
CO - Bogota D.E. 2 (Colombie)



**CROATIE**

"Hrvatski Ornitoloski Savez"  
c/o Mr. Adnan Kalajdzic,  
'Enel-Split', Trg Hrvatske bratske zajednice 8 / III,  
HR - 21000 Split (Croatie)  
Website: [www.osh.hr/](http://www.osh.hr/)



**CUBA**

Asociacion Nacional Ornitologica de Cuba (A.N.O.C.)  
Calle Infanta N° 402 (altos) Esq. A San Miguel  
C - 10400 Municipio Centro Habana (Cuba)



**DANEMARK**

Mr. Ronald Hvam  
President C.O.M. Danmark  
Moselundvej 10 - DK - 7442 Engesvang (Danemark)  
Email: [ronaldhvam@mail.dk](mailto:ronaldhvam@mail.dk)



**ESPAGNE**

Manuel Cárdenas Teno  
Secrétaire Général COM-ESPAGNE  
C/ Molino N° 3  
E - 14540 La Rambla (Espagne)  
Email: [linospinus2@hotmail.com](mailto:linospinus2@hotmail.com)



**FRANCE**

**C.O.M. France**  
Secrétaire Marie-Claire TARNUS  
23, Chemin du Vieux Four - 83150 BANDOL - France  
Tel/Fax: +33 4 94 29 12 21 - Mobile: 06 61 71 65 62  
E-Mail: [marieclairetarnus@wanadoo.fr](mailto:marieclairetarnus@wanadoo.fr) - [com.france@orange.fr](mailto:com.france@orange.fr)



**GRANDE-BRETAGNE**

Président: Mr. Paul BROCKMAN,  
3, Iveagh Close, Broadfield, Crawley,  
West Sussex, RH1 9NU, England  
Telephone: + 44 (0)1293 458360,  
Email: [lizcol@sky.com](mailto:lizcol@sky.com)  
Website: [www.ioa-com-gb.co.uk](http://www.ioa-com-gb.co.uk)

Secretary Mr. Malcolm G. NEALE  
10, Old Main Road, Pawlett, Bridgwater,  
Somerset, TA6 4RY, England  
Tel.: + 44 (0)1278683652  
email: [pawlett69@aol.com](mailto:pawlett69@aol.com)



**GRÈCE**

**C.O.M. Hellas**  
Président M. Papadakis Konstantinos  
Solonos 21  
GR - 57019 - Peraia, Thessaloniki (Grèce)  
email: [info@com-greece.gr](mailto:info@com-greece.gr) , Website: [www.com-greece.gr](http://www.com-greece.gr)



**HONGRIE**

Confédération Nationale des Eleveurs d'Oiseaux d'Agrément Hongroies  
Mr Sándor Tóth, Président  
Sóstói út 7/B III/7  
H - 4400 Nyíregyháza (Hongrie)



**IRLANDE**

Mr Edward Darcy  
13, Fancourt, Balbrighn, Co Dublin, (Eire)

**ISRAEL**

Israel Federation of Bird Breeders  
c/o Mr. Avi Rubens  
P.O. Box 20534 - IL - 38491 Hadera (Israel)  
Telef.: +972 462 011 87, Fax.: +972 462 071 89, Cell.: +972 546 737 360  
Email: arubens@netvision.net.il

**ITALIE**

C.O.M. Italia  
Via Caorsana 94 Loc. Le Mose - 29100 Piacenza (Italy)  
tel. +39 0523593403 - fax +39 0523571613 - email: foi@foi.it  
Site Internet Website : www.foi.it

**LUXEMBOURG**

Fédération Luxembourgeoise d'Ornithologie  
c/o Secrétaire M. Louis Muller  
33a, Hauptstrooss  
L - 9835 Hoscheid-Dickt  
(Grand Duché de Luxembourg)

**MALTE**

Bird Breeders' Association  
c/o Mr. Joseph Barbara  
Rudabell L. Gonzi Street  
M - Tarxien TXN 2371 (Malte)  
Email: bbacommalta@onvol.net

**MAROC**

Fédération Ornithologique Marocaine  
Président: Mr. Mohsine El Aoufir  
Immeuble 32, app 6,  
Rue Oued Fés, Agdal  
Rabat

**F.Y.R. MACÉDONIE**

Ornitoloska Federacija na Makedonija (O.F.M.)  
c/o Mr. Zlatko Dimovski: ul. "73" br. 10 selo Volkovo  
1000 Skopje (F.Y.R. Macédonie)

**PAYS-BAS**

C.O.M. Nederland  
c/o de heer A.P. Braam  
Keiendriesstraat 20  
NL - 6685 AL Haalderen (Pays-Bas)  
Email: bart.braam@tiscali.nl

**PÉROU**

Federación Ornitológica del Perú (F.O.P.E.)  
Av. La Molina 1441 Urb. Sol de la Molina  
La Molina - Lima 12 (Pérou)

**POLOGNE**

C.O.M. Poland  
c/o Mr. Krzysztof Wilczewski  
ul. Krolowej Marysienki 21 m 112  
PL - 02-954 Warsaw (Pologne)

**PORTUGAL**

Président C.O.M. Portugal  
M. Mario Costa  
Rua Ferreira Cardoso, N° 85  
4300-198 Porto  
(Portugal)  
Email: mariocosta52@gmail.com

Secrétaire C.O.M. Portugal  
M. Raul Manuel Andrade Leitão  
Av. Vasco da Gama, N° 317, 9° FC  
P-4490-410 Póvoa de Varzim (Portugal)  
Email: vandoma@iol.pt  
Site Internet: www.comportugal.no.sapo.pt





**PUERTO RICO**

Mr. Edgardo Oyola, COM-Puerto Rico,  
PO Box 132  
Palmer PR 00721-0132 (Puerto Rico)



**SLOVAQUIE**

Slovensky Zväz Chovateľov Ustredny Vybor  
Krizna 44  
SK - 824 76 Bratislava 26 (Slovaquie)



**SERBIE MONTENEGRO**

Savez organizacija za zastitu i odgoj ptica  
Srbija & Crna Gora  
c/o Mr. Slobodan Kulic, President  
28, marta 25,  
SCG - 16000 Leskovac (Serbie & Montenegro)



**SLOVÉNIE**

Z.D.V.V.P. Slovenije  
Président Iztok Cilensek  
C. 9. avgusta 8/d  
SLO - 1410 Zagorje ob Savi (Slovénie)  
Email: istok\_cilensek@t-2.net



**SUISSE**

Secrétaire C.O.M. Suisse,  
Mr. F. Vuillaume  
Route du Jura, 40  
CH - 2926 Boncourt (Suisse)  
Email: fvuillaume@bluewin.ch  
Website: www.kleintiere-schweiz.ch



**TCHÉQUIE**

Cesky Svaz Chovatelů  
Maskova 3  
CZ - 182 53 Praha 8 – Kobylisy (Tchéquie)  
Email: cschdz.cz



**TURQUIE**

**The Canary & Cage Birds Federation**  
Pak Piliç Tesisleri, Yenibosna Metro Istasyon Yani  
TR - Bakirköy - Istanbul (Turquie)  
Email: murat.yordamoglu@kordsaglobal.com  
Website: www.tkkkf.org



**URUGUAY**

**A.C.R.U.**  
Asociacion Canaricultores Roller del Uruguay  
Av. Gal Rivera 3066, Casilla de Correo 16016  
ROU - Montevideo (Uruguay)  
email: bwilliamsonb@yahoo.com



**VÉNÉZUÉLA**

Président COM-Vénézuéla  
M. Antonio Vieira  
Pajarolandia  
Final Avenida Casanova  
Edf. Ionio, Local 1  
YV - Caracas (Vénézuéla)

Vice-Président COM-Vénézuéla  
M. Dr. Augusto José Esteva H.  
Av. 3G entre Calles 68A y 70  
N° 68A - 54 Sector Bellas Artes -  
Apdo. 10.166  
YV - Maracaibo (Vénézuéla)

**REMARQUE IMPORTANTE**

Nous demandons instamment aux C.O.M. et entités nationales membres, de nous faire part de toutes modifications qui devraient, le cas échéant, y être apportées, en ce qui concerne leur pays respectif.

Nous les en remercions d'avance et nous insistons aussi pour qu'à l'avenir tout changement d'adresse, de téléphone, de fax et/ou de E-mail et Website soit communiqué, sans retard, au Secrétaire Général, avec copie au Président Général et au Président Général Adjoint, responsable par internet.



## CONGRÉS O.M.J. PIACENZA (ITALIE) DU 18 AU 20 SEPTEMBRE 2009

**Présents :** G. Cortese - E. Gracia - A. Paparella - R. Rossi - J.P. Rotzetter  
Absents justifiés le Président O.M.J. mr. P. Groux pour engagements de travail et Maurice Level pour problèmes familiaux, donc le Vice-président Gino Cortese préside la réunion.

Le Président Général de la C.O.M. mr. Salvatore Cirmi, informe les présents de l'absence pour engagements du Président Groux, adresse quelques mots de bienvenue et il remercie les intervenants pour tout le travail qu'ils auront à effectuer.

**Le Vice-Président ouvre la réunion à 9h.30.**

### PRINCIPAUX POINTS ABORDÉS :

- 1) **Informations sur les modifications et mise à jour de la « Brochure O.M.J ».**
- 2) Des modifications ont été apportées du CD-COM elles seront portées à la connaissance du CE/OMJ
- 3) **Relations avec les COM Nationales (Courriers et copies)**  
Toutes les documentations sont communiquées aux intéressés.

#### 4) **Examens O.M.J. 2009**

Cette année les examens se dérouleront à Ville de Barcelos (P) seulement pour les candidats portugais, le 28 et 29 octobre 2009 à l'occasion du 4.ème Championnat Ornithologique International COM de l'Atlantique, le Superviseur sera Alessandro Paparella avec la collaboration de Roberto Rossi Il s'agit d'une séance extraordinaire autorisée préalablement.

Compte tenu des difficultés rencontrées lors des examens OMJ pendant le Mondial de Piacenza a été demandé au Président Général de la COM de ne plus faire d'examens OMJ pendant le championnat du monde.

Les pays pourront organiser des sessions d'examens soit dans le cadre d'une Exposition internationale, soit dans le cadre d'une session spécifique.

À la suite de ceci à Cesena (I) le mercredi 21 octobre 2009 sera possible une session d'examens pour la section «B» (Malinois).

Sera présent le responsable de la section «chant» Maurice Level ; pendant qu'à Piacenza (I) le 9 et 10 janvier 2010 sera possible une session d'examens pour les juges italiens qu'on pourrait articuler de la manière suivante:

samedi 9 janvier: section «E» frisées et section et «D» canaris de couleur,

dimanche 10 janvier: section «E» lisses, section «F», «G» et «H», section «I1», «I2» et «J/N»

Les pays seront informés par le Secrétaire OMJ.

Tous les questionnaires pour les examens de juge OMJ qui se tiendront dans le mois d'octobre à Porto ont été préparés.

#### 4) **Expositions Internationales (Compétence de l'O.M.J.)**

Voir liste avec noms des Superviseurs établie à Porto (P).

#### 5) **Travaux des sections (Standards)**

- **A - Harz :** Manque seulement en anglais ( traduction P. Milheiro Maia).

Pour la préparation de la réunion Harz (à Porto), une lettre sera envoyée à Maurice Level.

- **B - Malinois :** Les standards sont prêts.  
Est à reporter sur feuille «A 4» le standard belge reçu par M. Level.

- **D - Couleurs :** Standards à publier dans les nouvelles (décisions)  
Le CE-OMJ demande la publication sur « les Nouvelles » de l'Agate Cobalt , nouveau type de canaris de couleur, qui à partir du Mondial 2010 de Porto sera inséré dans le catégories officielles.

- **E - Postures :** Point sur les nouvelles classes.  
Tout va bien, dans l'attente de la prochaine réunion.

- **F - Exotiques :** Est en travail un standard , en langue française, d'environ 110 sujets, en particulier ont été prises en considération des oiseaux plus présents aux concours.

#### **Cependant :**

Diamant Longue queue (Poephila acuticauda) le travail est terminé en version « sud » et «nord ».

Diamant de Kittlitz (Erythrura trichoa), Diamant psittaculaire (Erythrura psittacea), Diamant à Gouttelettes (Emblema guttata), Padda (Padda oryzivora): ces standards sont prêts dans la version « sud », Français-Espagnol-Italien- Portugais.



Roselin familier (*Carpodacus mexicanus*), Diamant à queue rousse (*Neochmia ruficauda*), Diamant à masque (*Poephila personata*), Diamant de Bichenov (*Poephila bichenovii*), Tarin rouge du Venezuela (*Carduelis cucullata*) et Tarin de Magellan (*Carduelis magellanicus*) : ces standards sont prêts en Espagnol et Italien.  
En étude : Astril cendré (*estrilda troglodytes*) et Astrild à tête bleue (*Ureaginthus gyanophalus*).

• **G - Faune Européenne:** Les Contacts à prendre avec la COM Belgique pour récupérer les standards que nous avait promis Karl Fauconnier (nouvelles mutations), ne sera plus possible car malheureusement K. Fauconnier est décédé dans le mois d'août, donc Gino Cortese responsable de la section devra se charger du travail.

L'impression et la diffusion des Standard ont été réalisées dans la version « sud » Français, Espagnol, Italiens, Portugais. La version Hollandais est prêt, manque Allemand et Anglais, cependant il est dans l'attente du travail de mise à jour réalise par les experts de la section à la suite de la réunion de mars 2008.

• **H - Hybrides:** L'impression et la diffusion des Standards ont été réalisées dans la version « sud », Français-Espagnol-Italien-Portugais. La version Hollandais est prêt manque Allemand et Anglais; cependant il est dans l'attente du travail de mise à jour réalise par les experts de la section à la suite de la réunion de mars 2008.

• **I – J/N Perruches :** Psittacides: relativement à l'adaptation du standard « perruches de couleurs » envoyé par l'Italie pour le mettre aux normes de l'O.M.J., et le Standards Perruches ondulées, suivi des travaux confiés à Mr Stéphani :

**Rotzetter rapport :**

**Les standards pour Agapornis en français est prêt, mais sans les Photos.**

**Stephani Heinz a donné les feuilles qu'il a proposées à Piacenza, pour traduire en français à Daniel Hans et Heinz Stéphani dit qu'il attend leur retour depuis un bon moment!**

**6) Mondial de Motosinhos-Porto (P) a) Répartition des Juges par pays  
b) Commission de contrôle**

a) On prend connaissance de la liste avec la répartition des juges.

b) Présidence partie Technique : Pierre Groux

Section A, B et C : Maurice Level

Section D : Roberto Rossi

Section E : Ernesto Gracia

Section F (y compris O et P) : Alessandro Paparella

Section G – H : Gino Cortese

Section I et J/N : Jean Pierre Rotzetter

**7) Sections et Classes pour le Mondial de Porto (Ratification)**

Les responsables de section déclarent corrigées les sections et classes publiées sur "les Nouvelles" n° 5/2009.

**8) Cas de fraude constaté au cours du Mondial de Piacenza (décision à prendre)**

Pendant le Mondial de Piacenza, la Commission de contrôle a constaté que un oiseaux (Cage 16997 D – sec. G1 classe 35 *Turdus philomelos*) appartenant à Monsieur Bernhat Günter avait la bague manipulée (coupée).

En conséquence, tous ses oiseaux ont été diaqualifiés et mr. Bernhat Günter sera sévèrement sanctionné.

Cependant Monsieur Günter a été convoqué à se présenter le 19 septembre 2009 a Piacenza lors du Congrès de l'OMJ, afin d'assurer oralement sa défense

Après étude des dossier de Mr. Günter, compte tenu des motivations à sa décharge le CE-OMJ propose au CD-COM l'interdiction de juger et d'exposer des sujets de son propre élevage au moins pour trois ans à partir du mondial 2010 et jusqu'au mondial 2012 inclus.

**9) Réunions d'experts prévues en 2010**

Une réunion des experts O.M.J. de la Section « E » aura lieu à la fin du mois de mars 2010 à Piacenza (I).

**10) Juges sections « I » et « J à N » Décisions à prendre ( séparés, complémentaires ???)**

Avec référence à la proposition faite à Piacenza pendant la réunion des experts I - J/N le CE/OMJ pense que la section «I1» perruches ondulées de posture et «I2» perruches ondulées de couleur ne soient pas complémentaires à la section J/N, donc la section «I» est, et reste une section principale à part.

**11) Divers**

**- Sections et classe : Décision du C.E./O.M.J.**

• **Section A (chant)** - Appliquer aussi pour la section chant-Harz la décision prise pendant le Congrès de Palermo (12 - 14 sept. 2008) d'interdire les combinaisons des sections ;

exemple : chant + couleur

chant + posture

posture + couleur

**Motif :** le travail de chaque section doit être spécifique.

**Cette décision prendra effet après le Mondial de Motosinhos - Porto 2010.**



### ● Section E - Canaris De Posture

Afin d'améliorer la qualité des jugements, tous les pays devront indiquer une spécialisation pour chacun de ses juges O.M.J., désignés pour officier au Championnat du Monde, entre:

- Plumes lisses
- Plumes frisées

Pour les futurs examens O.M.J. de la Section E, les candidats auront le choix de passer cet examen soit en "Plumes lisses" soit en Plumes Frisées. Les candidats pourront aussi opter pour les deux spécialisations, mais devront passer deux examens distincts.

L' O.M.J. a décidé l'ouverture de Nouvelles Classes pour la Section E, publiée dans pages centrales de ce numéro de "Les Nouvelles".

### ● Section I1 et I2 – Perruches ondulées

Afin d'éviter toute confusion, les perruches seront appelées:

- I 1 - Perruches ondulées de Posture (Anglaises)
- I 2 - Perruches ondulées de couleur

### ● Règlement OMJ:

À l'occasion de l'élaboration du nouveau Règlement OMJ, E. Gracia demande la modification de la « Précisions sur la définition d'un stam », avec les dessins relatifs. (*comme pièces jointes*).

### ● Règlement OMJ:

Le CE-OMJ rappelle que dans les expositions internationales une rotation de 50% des juges étrangers doit être effectuée chaque année.

### ● Réunion OMJ:

J.P. Rotzetter propose de seulement accepter des juges OMJ pour les réunions des experts.

Il trouve que ce n'est pas normal que des pays envoient toujours les mêmes experts pour les différentes sections.

### - Propositions techniques et administratives des pays

Toutes les propositions ont été étudiées, les réponses seront adressées aux différents pays (Belgique, France, Italie).

### - Médailles O.M.J. 10 et 15 ans :

la liste a été établie, les juges concernés recevront leur médaille. (juges années 2000-1995)

### - Elections/Réélections :

En échéance le mandat du Président OMJ . Il n'y a pas d'autres candidatures, donc mr. Pierre Groux (France) sera reconduit dans sa fonction

L'ordre du jour étant épuisé le Vice-Président lève la séance à 18,30 heures .

Le Vice-Président de l'O.M.J.  
Gino Cortese

Le Secrétaire de l'O.M.J.  
Alessandro Paparella



# CODITECH



Vogelringen

Bagues d'Oiseaux

Bird Bands

Coditech bvba

Industriestraat 7

8211 Aartrijke

Belgium

Tel. (32)(0)50 21 28 17

Fax (32)(0)50 21 66 06

Carl Vander Stichele  
Petra Seye

[www.coditech.be](http://www.coditech.be)  
[info@coditech.be](mailto:info@coditech.be)

# 58<sup>o</sup> Championnat Mondial des Oiseaux d'Elevage

## MATOSINHOS - PORTUGAL

[www.mundial2010.fonp.pt](http://www.mundial2010.fonp.pt)

e-mail: [mundial2010@fonp.pt](mailto:mundial2010@fonp.pt)



du 15 au 24 janvier 2010

**EXPOFOR** Foire Internationale de Porto  
FEIRA INTERNACIONAL DO PORTO



Confederação Ornitológica  
Mundial



Federação Ornitológica  
Nacional Portuguesa



A. E. Ornitológica  
Portuguesa A.E.O.P.



Matosinhos  
Câmara Municipal  
de Matosinhos